

per mars 1943

archives de la Ville de Montréal

CAMILLIEN HOUDE
4455, RUE SAINT-HUBERT
MONTREAL



Lundi-ler mars-1943.-
10½ hrs, a.m.-

Mon Bel Idolatré.-

Je viens de recevoir tes deux grandes lettres, alors voyant ton contentement, ton adhésion à mes démarches, j'ai appelé chez M^{rs} Jean, il était à son bureau, je lui ai demandé quelles nouvelles, il me dit comme cela, " Qu'il demande sa libération " je dis, au ministre ou par votre intermédiaire, il me répond, comme il aimera, mais il y a quelque chose en marche dans mon cas et cela me permet d'aborder la question. Alors sur cela je lui dis, mais mon mari va certainement continuer à faire de la politique, il me dit, **Je crois que nous nous arrangerons bien. Oui il me dit, la seule condition, qu'il demande sa libération.**

Il me dit aussi, rien pour le public, certainement que non, lui dis-je. Si nous correspondons entre le ministre ou vous nous allons attendre les résultats.

Alors mon Noiron, a toi de juger si tu dois écrire à l'ami Jean et lui parler seulement amicalement, sans lui donner trop d'autorité dans ton cas ou adresser toi-même une lettre au ministre en lui donnant les raisons de ta demande de libération et l'agitation qui se fait autour de ton nom. J'espère qu'il aura la bienséance de ne pas parler d'enquête, de procès etc, toutes ces alternatives ne reviendront pas sur le tapis, cessent de choses du passé. Libération pure et simple, il devront avoir la décence de ne pas demander, exiger aucune condition. Comme tu le dis si bien et si courageusement sur ta lettre de jeudi le 26 février-1943. "J'ai une dose d'encouragement bonne pour les prochains 3 ans. Qu'on n'aille pas croire, nulle part, que je reculerai d'une semelle sur la question de principe même si on m'annonçait que j'en ai encore pour des années. " **J'ai la patience et la " fortitude " plus longues qu'on ne le croit?**

Prépare notes, remets sur le métier, fais mon Amour selon ton jugement qui est très bien et dont l'expérience des politiciens te guidera.

Ler mars, jour de St Joseph, il te guidera comme en tes jours de collèges où tu réussissais si extraordinairement bien. Tu auras une pensée aussi pour Charles de Faucauld, Vicomte, massacré à Tamanrasset le 1er décembre 1916. A Casablanca, une stèle a été élevée, à la mémoire de Charles de Faucauld, dans le parc Lyautey, en novembre 1924. Il existe à Alger, une rue Père-de-Faucauld; un village d'Algérie près de Chellala, porte également ce nom; de même, le collège secondaire de Rabat, au Maroc. A Strasbourg, le 29 décembre 1929, a été posée une plaque commémorative, à l'endroit où se trouvait la maison natale de

CAMILLIEN HOUDE
4455, RUE SAINT-HUBERT
MONTRÉAL



-----2-----

de Charles de Faucauld, et ou l'on a bâti l'hotel de la Banque de France. L'inscription est ainsi conçue : Ici s'élevait la maison où est né, le 15 septembre 1858 Charles de Faucauld, ancien officier de cavalerie, explorateur du Maroc, missionnaire, assassiné par les Senoussistes, le 1er décembre 1916, à Tamanrasset, Sahara algérien. Un nombre considérable d'articles ont été publiés, en France et dans les pays étrangers, sur la vie et sur l'oeuvre de Charles de Faucauld.

Sa petite enfance fut pieuse. Beaucoup sont de même en France, où il y a tant de mères prédestinées. M^{de} de Faucauld avait deux enfants, Charles et Marie. Elle n'eut guère que le temps de leur apprendre à joindre les mains et à dire leur prière, elle vit à peine s'entrouvrir l'âme passionnée de son fils Charles, sur laquelle elle aurait pleuré, si la mort n'avait pas prématurément enlevé cette Monique à cet Augustin.

René Bazin.

Etre Comte et laisser tout pour devenir le vrai missionnaire c'est admirable, c'est un vrai saint. Alors mon Amour, une belle pensée pour celui qui fit du bien à Casablanca et où se déroule une autre triste chose, la guerre, et où les nôtres iront certainement combattre. Depuis 15 jours 3 semaines je lui ai mis ton cas entre ses mains, j'ai confiance.

Maintenant que la chose est venue devant le public, que ton internement a été discuté, que le public a vu clair dans ton obstination à ne pas signer, et quand bien même le ministre dirait, s'il te laisse en liberté, "vous voyez M Houde n'avait qu'à le demander",.. le temps n'était pas venu. Le peuple de Ste Marie, là où tu es né à la vie parlementaire a demandé, a parlé, il veut son député, tu peux faire encore un pas, pour eux, Ce pas, peut-être couteux, est un devoir envers ces gens qui te réclament par la voie de lettres adressées aux ministres aux députés et à tout un peuple de ta province. Et c'est au nom de tes électeurs que la voie de la libération doit s'ouvrir. Ces gens qui nous ont tant honoré de leur vote, là où dans ce beau comté tu es devenu chef, député, maire et qui t'a conduit à faire un acte, des sacrifices pour leur prouver ton amour, ta gratitude de t'avoir toujours supporté. A ce peuple de Ste Marie et aux peuple de ta province, à ceux qui ont sollicité ta libération par la voie de résolutions, voie de journaux, ceux qui n'ont cessé de penser à toi comme disait le père Ledoux en se couchant le soir et en se levant le matin, telle est mon Amour ce qui doit conduire ta main en traçant les lignes aux ministres de la justice. J'espère que ces lignes te donnera entièrement mon idée à ce sujet et que le tout sera bien rédigé? Si tu écris au ministre directement, une copie et un mot amical à M. Jean serait peut-être bien.

Bonne chance mon Amour, prépare le tout et s'il faut que je sois au courant de ton envoi au ministre, tu n'auras qu'à me le faire savoir. a demain.

Top! Georgeons!

CAMILLIEN HOUDE
4455, RUE SAINT-HUBERT
MONTREAL



Lundi- 1er mars-1943
1½ hrs. p.m.

Mon cher Trésor:

Dernière heure, on vient de dire à la radio poste Radio Canada que la Ligue par la voix de Jean Drapeau ne ferait plus de politique qu'elle ne s'occupera que de la cause des foyers. ils ont été chics avant de laisser, avant de partir dans Sainte Marie même, ils ont lu la circulaire, commenté et discuté ton cas. Un bel hommage et une belle fin.

Ton Georgeons



Monsieur CAMILLIEN HOUDE,
M.P.P.

Camp d'internement,

Camp 70.-

Frédéricton, N. B.-



4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTRÉAL

2 mars 1943

archives de la Ville de Montréal

CAMILLIEN HOUDE

4455, rue St-Hubert,

Montréal. Mardi 2 mars 1943

4 1/2 hrs

Bonjour mon beau gaga



Les deux belles lettres d'hier me ont rendues
bien heureuses. J'ai un peu moins aimé que tu dises
que je n'écrirais pas grand chose car je n'écris pas les
jours de lundi à vendredi inclus mais si tu oses vouloir
dire que j'écrirais pas de grandes nouvelles & bien là je suis
avec toi mais vois - tu je laisse maintenant tout le côté
solitique à maman alors je suis bien limitée dans mes
nouvelles.

Ce soir nous allons chez M. & M^{lle} Georges, j'espère que
maman va pouvoir venir faire un petit tour car elle
attend du monde ce soir.

J ne t'ai pas écrit hier car je me suis fait
jouer un tour, je garde toujours quelques minutes de libres
dans la journée mais il m'est arrivé un surcroît
d'ouvrage impérial; hier soir j'ai voulu t'écrire mais tante
Debra est en train de me regarder du haut alors il m'a
fallut ajuster; j'espère que tu ne m'en voudras pas.

Je te laisse un beau petit bonjour & j'essaierai
de t'écrire au moins une lettre intéressante demain. Mada

2/10/53

Mo

[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



1/10/53

Montreal

1001 Avenue de la Montagne

1001 Avenue de la Montagne

COMMUNICATIONS

Monsieur CAMILLIEN HOUDE,
M.P.P.

Camp d'internement,

Camp 70,

Frédéricton. N.B.



4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTRÉAL

3 mars 1943

Archives de la Ville de Montréal

Montréal, le 3 mars, 1943.
Bien Beau.

Mon Cher Noiron:.



Hier soir sont venus passer un bout de veillée, Ben et son compagnon le père Ledoux. Il venait me dire qu'il fallait, afin de ne pas laisser répéter au ministre la phrase " M Houde n'a rien demandé", il fallait disaient-ils faire de la manière suggérée par moi. Alors, je crois que plusieurs pensent comme nous. Réfléchis et fait suivant ton jugement et ton idée mon bel Amour. Tu prendras soin de garder copie sur copie. Je te malle deux feuilles de papier carbone.

Les gens voudraient bien te revoir, tous parlent de toi, de Cardin, les gens disent cela ferait une belle paire. Il se fait tellement de commentaires, il y tellement de partis que personne ne sait où aller, qui accepter.

Hier Pierre Des et Lalan, sont venus me rendre visite, tu comprends que Pierre, la poudre pour se faire aimer, ~~il sait~~ à quel côté se diriger, il est enthousiasme, il veut commencer à préparer les comtés, vois-tu cela ? Je lui ai dit, certainement que cela a du bons sens, mais il faut attendre, la direction de mon mari, ah oui dit-il, certain, nous ne ferons rien sans que vous nous autorisiez. Je n'ai pas voulu le contredire, je préfère les inviter souvent afin de retenir les guides. Tu comprends si tous pensent être l'organisateur en chef pour Camillien Houde.

Il vient de Québec, il dit organiser dans les unions ouvrières, il dit que tous sont pour toi. J'en suis persuadée.

Mon Amour afin de faire partir cette lettre dès cette heure, 3 hrs, je te dis un beau au-revoir, bon courage, bonne décision.

Bonjour mon Noiron.

Ton Georges



Monsieur CAMILLIEN HOUDE,
M.P.P.

Camp d'internement,

Camp 70.

Frédéricton. N. B.

4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTREAL

Association des Electeurs de Ste-Marie

SIEGE SOCIAL: 1452 est, rue ONTARIO

Montréal, le 3 mars 1943.

A l'Hon. Louis Saint-Laurent,
Ministre de la Justice,
Ottawa, Ont.



Monsieur le Ministre,

Nous avons étudié les diverses questions qui vous ont été posées la semaine dernière par monsieur Liguori Lacombe, concernant le cas de monsieur Camillien Houde. Nous avons aussi pris connaissance des réponses que vous avez apportées.

Comme certaines de ces questions ne concernaient pas du tout le cas de monsieur Houde, les réponses qui en découlaient ne se rapportaient pas non plus à son cas.

Monsieur Houde n'a pas violé une mesure de guerre quelconque laissée au choix du Ministre, comme le questionnaire laissait entendre par sa latitude, mais il a délibérément enfreint une loi spécifique, adoptée à la Chambre des Communes; une loi ayant un caractère distinctif; loi inscrite dans la Gazette du Canada 1940, Extra No.8 - Vol.LXXIV, et ayant pour titre: "LOI DE L'INSCRIPTION NATIONALE".

Cette dite loi de l'Inscription Nationale, qui avait pour but d'obliger tous les citoyens du pays à s'enregistrer, entraînait des sanctions spécifiques contre toute personne qui refusait de s'y soumettre ou conseillait à quelqu'un de ne pas s'y soumettre. Et ces sanctions prévues sont insérées comme suit dans le texte même de la loi:

" Quiconque conseille à une personne de refuser ou d'éviter de se conformer à quelqu'une des dispositions des présents règlements ou entrave, ou essaye d'entraver une personne dans l'exercice de ses fonctions, en application des présents règlements, est coupable d'une infraction et passible d'une amende ne dépassant pas deux cents dollars ou d'un emprisonnement pour une durée ne dépassant pas trois mois, ou des deux peines à la fois."

Voilà la seule infraction commise délibérément par monsieur Houde; et le maximum de la peine imposable est un emprisonnement de trois mois et une amende de deux cents dollars. Non pas cinq ans et cinq mille dollars comme le laissait entendre votre réponse à monsieur Lacombe

Association des Electeurs de Ste-Marie

SIEGE SOCIAL: 1452 est, rue ONTARIO

La chose est tellement claire, monsieur le Ministre, qu'il n'est pas surprenant que vous sembliez vouloir la compliquer à dessein.

En vertu de quel droit Camillien Houde est-il détenu depuis près de trois ans ?

A toutes les questions qui vous ont été posées jusqu'à présent, vos réponses ont toujours été équivoques et évasives.

Récemment, nous vous adressions une lettre dont vous n'avez même pas accusé réception. Votre silence est-il dû au fait qu'il vous est impossible de réfuter aucun des allégués qui y sont formulés ?

Nous vous expliquions alors les raisons pour lesquelles nous approuvions notre député de ne pas s'en remettre à votre commission d'enquête.

Puisque vous croyez posséder personnellement le pouvoir de détenir monsieur Houde pendant un terme dix fois plus prolongé que le maximum de la peine imposable par la loi qu'il a violée, vous devez aussi nécessairement posséder personnellement le pouvoir de lui accorder sa libération.

Et cette libération, nous sommes d'autant plus en droit de vous la demander que vous venez d'admettre avoir créé le précédent et l'accordant personnellement à sept personnes dont vous ne voulez pas divulguer les noms.

Respectueusement,

L'ASSOCIATION DES ELECTEURS DE SAINTE-MARIE

Par:

Secrétaire.





Monsieur CAMILLIEN HOUDE,
Membre du Parlement,
Camp d'internement,
Frédéricton.
New Brunswick.



Montréal 3 mars-1943.
11 $\frac{1}{2}$ hrs. p. m.-



Mon Cher Noiron:

Ci-inclus les questions et les réponses du ministre à notre Li Lacombe. On dirait que tous veulent embrouiller les questions, Lacombe comme les autres. Tu comprends, tous les partis voudraient entendre dire, il est là pour toute la guerre. Tous voudraient s'organiser et les gens ne veulent pas aller trop vite, ils disent attendons, rien n'est clair, alors le bloc, les rouges, enfin tous sont ennuyés.

Comment trouves-tu les réponses du ministre. Il ne peut donner les noms, mais le peuple l'a dans son esprit et sur les lèvres.

Qui est-ce qui juge le temps conforme, pourquoi alors veux-t-il te faire passer par les filières, ses enquêteurs ? Il a déjà jugé ton cas. Pourquoi ton offence est-elle conforme et ceux mis en liberté ne l'était pas ? L'argent etc etc. Je ne crois pas que les choses en restent là. Tous travaillent à leur guise pendant que tu ne peux répondre sans faux fuyants comme le fait le ministre et L Lacombe qui cherche à embrouiller la choses, tous ont fait cela, tout va s'éclaircir je te le jure. Toutes ces questions sont nécessaires pour mettre les choses au point.

Attends que la chose soit un peu plus clair pour faire quoiqueuece soit. Ce ne sera pas long. Et si tu juges la chose opportun..

Ne crains rien à propos de la poudre pour se faire aimer. Je retiens toutes ces personnes, c'est tout cela qui embrouille les choses, tous veulent faire de l'ouvrage pour eux et m'asure qu'après ils s'occuperont de ton cas, je les vois tous venir... ne crains pas, d'ailleurs je ne ferais pas faire un pouce d'ouvrage par la poudre,,, je les écoute, ils disent tous rendus au parlement nous demanderons la liberté de Houde. C'est bien drôle, ils veulent tous faire leur affaire avant. Hector voulait cela aussi, il a manqué son coup. Savi. voulait que je me présente dans Ste Marie si les élections venaient, ah que c'est drôle, quel coup de jarnac veux-t-il me donner, je les laisse dire et je ris.

Le Devoir marquait " Le cas de Houde.

Dans tous les cas nous travaillons et nous guettons les malfaisants, une ligne à l'emporte pièce serait nécessaire, nous la trouverons peut-être.

Mon Amour de Noiron, là notre jeune vient de m'appeler et son beau-père qui est platrier et travaille dans Chicoutimi, était parti avec des circulaires et en arrivant là-bas il s'est apperçu que plusieurs avaient ce papier en mains. Tant mieux. L'inondation fait du bien et fait causer les gens et suivent les réponses du ministre, il y en aura encore..

Bonjour mon Chéri, je t'envoie tes cigarettes, deux boîtes et d'autres plus tard. je te malle dans une enveloppe, du papier carbone

Bonjour Chéri, plusieurs personnes de Ste Marie doivent venir veiller demain soir. des bouchers etc etc.

J'espère quetu es toujours en santé.

A demain mon Noiron d'amour.

Ton Georgeons.

4 mars 1943

es de la Ville de Montréal

Montréal le 4 mars-1943.-

Bien Beau.

11 hrs. a.m.-



Mon cher Amour:

Je reçois ce matin ta carte, elle est datée de samedi le 27 février, on ne vous donne pas grand chances avec votre malle, mais tout se dit, j'ai raconté bien des choses au député, les choses injustes que le gouvernement laissait faire, en temps et lieu, hein mon beau Noiron.

Je reçois ce matin une belle lettre des deux montagnes, il me remercie de mes fleurs, il envoie à l'Association de Ste Marie les questions qu'il a posées et il inscrit d'autres questions à l'Ordre du jour, afin d'obtenir justice concernant la situation de M Camillien Houde.

Non, Léonard n'est pas du tout froissé, comme je te le disais dans ma lettre antérieure il doit écrire de nouveau, il est toujours bien disposé pour toi, c'est un type très sincère, avec son bon père Ledoux.

Je recois aussi ce matin quelques lettres de sympathie venant de Québec et ces gens veulent ta liberté, un me dit, j'ai perdu le pamphlet de L'Association de Ste Marie, voulez-vous m'en faire parvenir plusieurs, j'y tiens beaucoup. C'est très encourageant. Un nommé Lépine, lui il veut un portrait, alors je lui en mallerai bientôt. Les gens s'adressent ici, tout va bien.

Un me dit que Chalout a prononcé ton nom, ha ha, Ste Marie fait du bien ? Renaud vient de m'appeler, pour me dire que le grand Johnny va faire une motion pour le cadre du roi qui est resté en arrière d'une chaise, imagines toi si cela est nécessaire de faire une motion, qu'il le prenne donc et me l'apporte ou qu'il le fasse accrocher. Ah quel homme, il va dans Ste Marie, je guette son attitude, il ne parle pas beaucoup, mais ces paroles sont dangereuses et il voudrait peut-être empêcher les gens de travailler, on guette.

Renaud me parle du chef du bloc qui est tombé malade, une attaque de paralysie, alors le bloc est paralysé, c'est peut-être le discours du premier qui l'a paralysé, "pour moi ou contre moi". tu comprends il se représentait toujours sous le drapeau libéral, je crois que Duplessis prend de l'essor.

M Chalout a commencé son discours vers 5 hrs et 30 et à 6 hrs 45, la séance était ajournée et M Chalout prendra de nouveau la parole à 8 hrs 30. Rappelant que le premier ministre l'avait placé cette année au côté du siège vacant de M Camillien Houde. M Chalout dit qu'il voyait peut-être là un appel à la prudence dans ses paroles. "Toutefois" dit-il. " J'ai l'intention de parler comme toujours avec franchise quelles que soit les conséquences. Il parle en avocat, ces gens là ne peuvent plaire au public, mais on voit qu'il est obligé de parler de toi, la pression populaire. Tout de même les gens de Ste Marie fony marcher un peu les députés tant à Bytown et à Québec, c'est pas mal, hein Noiron d'Amour. C'est sur le Montreal Matin.

Renaud me dit que les soldats en Angleterre parlent de toi, c'est son petit neveu qui lui raconte cela.

Amour un beau au-revoir, je finis cette lettre car Louis va aller la maller, il part pour son ouvrage. bonjour noiron

Tom Levesque
Archives de la Ville de Montréal

Jusé



Monsieur CAMILLIEN HOUDE,
Camp d'internement,
Camp 70.-
M.P.P.-
Frédéricton. N. B.



Reçue lundi Jeudi
15 Mars 1943
p.m.

Montréal-4 mars-1943.

11 hrs. a.m.-



Mon cher Amour:.

Voici une lettre que l'association de Ste Marie vient de m'adresser, lettre adressée au Ministre de la Justice.

"Nous avons étudié les diverses questions qui ont été posées la semaine dernière par monsieur Liguori Lacombe, concernant le cas de monsieur Camillien Houde. Nous avons aussi pris connaissance des réponses que vous avez apportées.

Comme certaines de ces questions ne concernaient pas du tout le cas de monsieur Houde, les réponses qui en découlaient ne se rapportaient pas non plus à son cas.

Monsieur Houde n'a pas violé une mesure de guerre quelconque laissée au choix du Ministre, comme le questionnaire laissait entendre par sa latitude, mais il a délibérément enfreint une loi spécifique, adoptée à la Chambre des Communes; une loi ayant un caractère distinctif; loi inscrite dans la Gazette du Canada 1940, Extra No-8-Vol LXXIV, et ayant pour titre " Loi de l'INSCRIPTION NATIONALE.

Cette dite loi de l'inscription Nationale, qui avait pour but d'obliger tous les citoyens du pays à s'enregistrer, entraînait des sanctions spécifiques contre toute personne qui refusait de s'y soumettre. Et ces sanctions prévues sont insérées comme suit dans le texte même de la loi:.

Quiconque conseille à une personne de refuser ou d'éviter de se conformer à quelqu'une des dispositions des présents règlements ou entrave, ou essaye d'entraver une personne dans l'exercice de ses fonctions en application des présents règlements, est coupable d'une infraction et passible d'une amende ne dépassant pas deux cents dollars ou d'un emprisonnement pour une durée ne dépassant pas trois mois, ou des deux peines à la fois. "

Voilà la seule infraction commise délibérément par monsieur Houde; et le maximum de la peine imposable est un emprisonnement de trois mois et une amende de deux cents dollars. Non pas cinq ans et cinq mille dollars comme le laissait entendre votre réponse à monsieur Lacombe.

La chose est tellement claire, monsieur le Ministre qu'il n'est pas surprenant que vous sembliez vouloir la compliquer à dessein.

En vertu de quel droit CAMILLIEN HOUDE est-il détenu depuis près de trois ans. ?

A toutes les questions qui vous ont été posées jusqu'à présent, vos réponses ont toujours été équivoques et évasives.

Récemment, nous vous adressions une lettre dont vous n'avez même pas accusé réception. Votre silence est-il dû au fait qu'il vous est impossible de refuter aucun des allégués qui y sont formulés ?

Nous vous expliquons alors les raisons pour lesquelles nous approuvons notre député de ne pas s'en remettre à votre commission d'enquête.

Puisque vous croyez posséder personnellement le pouvoir de détenir monsieur Houde pendant un terme dix fois plus prolongé que le maximum de la peine imposable par la loi qu'

qu'il a violé, vous devez aussi nécessairement posséder personnellement le pouvoir de lui accorder sa libération,

Et cette libération, nous sommes d'autant plus en droit de vous la demander que vous venez d'admettre avoir créé le précédent et l'accordant personnellement à sept personnes dont vous ne voulez pas divulger les noms.

Respectueusement,

L'ASSOCIATION des ELECTEURS de Ste Marie,

Par: Irénée Dubé Secrétaire.

Eh bien je suis contente, il faut absolument tirer les choses au clair et on me dit que les Electeurs ne laisseront personne en dehors de la question, ils vont les remettre sur le bon chemin.

Ces lettres envoyées à la Canadian Press et toutes les Press.....

Mon amour de Noiron,

Il se fait tard alors un beau bécot.

Garde tes grandes lettres, attends
tous les jours du nouveau.

Laise moi babiller.

Ton Georgeons.

Georgeons

*Recue
vend 15 nov 43
6/10/43*

MAR 4
12 30 P.M.
1943
P.Q.



Monsieur CAMILLIEN HOUDE,
M.P.P.



Camp 701

Camp d'internement.

Frédéricton. N.B.-



4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTREAL

CAMILLIEN HOUDE

4455, rue St-Hubert,

Montréal. Jeudi 4 mars 1943

8 1/2 p.m



Bonjour mon beau Jaja.

J'ai descendu en tramway ce matin + à 8 1/4 heures j'étais rendue au bureau. J'en profite donc pour t'écrire pendant que je suis tranquille.

Tu dois être dans un dilemme pour savoir comment agir. maman t'a écrit que M^{lle} Marie t'aurait ouvert la voie c'est bien vrai mais comme tu lis les journaux maman se disait que ce n'était rien de bien encourageant quand tu vois les réponses du Ministre mais il répond comme il peut. Qu'est-ce que tu veux il n'est pas pour admettre que ils sont dans l'erreur. De toutes les façons tu as le temps de réfléchir + d'attendre à notre prochain voyage. ^{si tu arrives mieux} Ne s'attends pas à notre prochaine lettre avec inquiété.

J'ai regretté de n'avoir dit de ne pas envoyer de Télégramme me pour ne faire de demandes car après coup j'ai eu peur que tu te feries de ne avoir même si tu avais besoin mais mon idée était que j'avais peur que tu envoies un télégramme au commencement de cette semaine là + nous devions avoir des nouvelles de P^{lé} aux Tremblés à la fin de cette même

CAMILLIEN HOUDE

4455, rue St-Hubert,

Montréal.

semaine. Agis pour le mieux + fais ce qui te plaira.

Tu as dû être désappointé de recevoir des Pagers au lieu des cigarettes demandées mais il n'y a plus une seule Export ou autres Macdonald sur le marché, elles sont envoyées directement en Angleterre.

J'ai malheureusement pu des nouvelles de mes du mois de mars. J'espère que tu les auras au moins pour dimanche.

Une quinzaine d'hommes de St-Marc viennent rendre visite à maman ce soir, ça continue à se brasser + à aller bien.

Partes-toi bien + à bientôt

Love

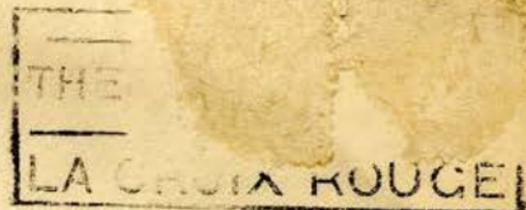
Modelon.



AFTER FIVE DAYS RETURN TO
IMPERIAL OIL LIMITED



AT POINT OF MAILING



Monsieur Samuël Houde
Internement Camp 70
Fredericton
N.B.

5. mars 1943

archives de la Ville de Montréal

CAMILLIEN HOUDE

4455, rue St-Hubert,

Montréal. Vendredi 5 mars 1943

11/2 hrs a. m.



Bonjour mon beau gaga.

Nous avons reçu hier la carte de samedi, nous sommes
très heureux de tes dispositions d'esprit. Tu es raisonnable il n'y a
rien de très très important au Jessi ces jours-ci; le travail se
fait toujours.

Je crois j'aurais te dénicher quelques Exfact. peut être
3 "carton" si je réussis je te les enverrai immédiatement car
à la maison j'aurais peur qu'elles pichent tandis que toi
tu trouveras certainement moyen de les conserver fraî-
che.

Guirene & sont mais sont à Matrice pour la fin de
semaine, nous avons un "party" en leur honneur ce soir.

Ruth est venue souper à la maison avec son gars, grosse
joie pour tout le monde, il est toujours de plus en plus fin.

C'est à que j'ai tout mon travail pour aujourd'hui.
Je te laisse le bonjour & je te souhaite bonne fin de semaine

Lore

Madelon.

AFTER FIVE DAYS RETURN TO
IMPERIAL OIL LIMITED



AT POINT OF MAILING



Monsieur Emilien Lauder
Internement Camp 10
Tredoucton
N.B.

7 mars 1943

es de la Ville de Montréal



Amourche

Montréal le 7 mars-1943.-
Neige, bourrasque, amoncellement.
3 hrs hrs. p.m.-

Mon Cher Noiron:

Hier soir le vent, la neige sont paralysés tout le trafic. Il y avait une dizaine de mille personnes au Forum, le bal des artistes, un bal au Cercle Universitaire enfin le samedi gras, fête dans la Métropole. Depuis un an le service des tramways est terrible, les autobus imprenables vu la grande affluence des gens venues de la campagne et le travail à toute heure du jour et de la nuit.

Je t'assure que je ne sortirai pas plus souvent que je ne l'ai fait depuis ton départ. J'ai trouvé, le spectacle était extraordinairement beau, les costumes magnifiques et une variété de belles élégances dans l'habit, de grâce dans toute l'ensemble, c'était féérique, j'ai bien aimé cette veillée.

L'Association a reçu une lettre venant du comté de notre M Adelaar, il ont passé une résolution pour un procès ou ta libération et liberté de publier. L'Association avait envoyé la circulaire à tous les maires et échevins de la province alors ces gens ont considéré ton cas et ils ont trouvé que la justice les commandait d'agir.

Tu as du voir sur la Presse les autres questions que M Lacombe pose de nouveau.

J'ai hâte de recevoir ta lettre, la grande, mais si tu n'as rien décidé, si tu crains ces gens attends, c'est à toi de juger, il est peut-être bon aussi de savoir ce que l'on veut dans le milieu de Bytown.

La circulaire a paru dans le journal de Gérard, je crois qu'il va continuer à faire quelque chose pour l'Association, il va dans tous les casiers parlementaire.

Amour je n'ai rien de plus nouveau, maintenant c'est toi qui m'en donnera, je suppose prochainement. Bonne chance mon Amour.

J'espère que tu as en ta possession toutes mes lettres qui traite de ta libération. Sans cela je verrai à n'en parler à qui de droit.

Bonjour Amour je veux faire maller cette lettre par Clairon qui revient des vèpres avec son Pitou. Le temps est si à la tempête qu'il faut mettre à la poste immédiatement afin que tu puisses nous lire au début de la semaine.

4 hrs. en t'écrivant j'arrose mon rôti et je pense à toi mon Amour.

Ton Georgeons.

juin 7 -



Monsieur CAMILLIEN HOUE,

M.P.P.

Camp d'internement,

Camp 70.-

Frédéricton. N. B.-

4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTREAL

8 mars 1943

ives de la Ville de Montréal

CAMILLIEN HOUDE
4455, RUE SAINT-HUBERT
MONTRÉAL



Lundi-8 mars-1943.
Beau et froid.
11 hrs. a.m.-

Mon Cher Noiron
d'Amour.-

Je reçois ce matin par la malle de 8 $\frac{1}{2}$ tes deux lettres. Oui mon Noiron, nous verrons immédiatement pour les souliers et aussi pour les couvertes, ces chers et éloignés de leur famille, que de gens qui ne pourront plus reprendre leur ancien train de vie, ils doivent être bien déprimés.

Oui c'est bien l'homme au café qui m'a mis en contact, mais ne crains pas, ils savent très bien ce que nous voulons, je lui avait demandé, comme cela; mais quelles sont vos conditions, sur quel terrain croyez-vous que nous puis sions s'entendre, il me dit il ne faudra pas qu'il ferait de la politique; tu comprends je ne lui ai pas laissé achevé sa phrase que déjà je lui disais, comment vous demanderiez à CAMILLIEN HOUDE de ne pas faire de politique, et les gens en liberté quel est celui qui n'en fait pas, vous voudriez que Camillien Houde se suicide ah non, Camillien Houde ne m'a pas autorisé de venir ici et je sais très bien qu'il est près à faire tous les sacrifices, il n'abandonnera pas aucun principe. Alors cela a du être discuté puisque la semaine dernière, il me disait ceci, lorsque je lui demandais et les conditions ? il dit nous nous arrangerons bien.

Dans tous les cas mon Amour, la situation est moins embrouillée, les questions de M Lac. accordera un peu plus de vérité dans les réponses et tu jugeras toi-même de ton avenir. Tu en avais préparé une à l'automne, je crois qu'a avec les nouveaux développements, les demandes surtout de jour naux anglais, les associations etc, il y aurait quelque chose à faire en temps et lieu, c'est cela mon noir, laissons les se démêler, mais si tu pouvais aller à la session dans ma ville natale ce serait si bien et si triomphale cette entrée. A l'instant un nommé Ouimet qui est bien enthousiaste pour toi, me dit que demain on fait courir le bruit que tu es à Farnham. Grand Dieu que je serais contente, j'irais m'installer tout près de toi, du moins j'irais te voir et je passerais souvent. Nous croyons que tout cela est dans le questionnaire de L. M Houde et Madame Houde n'ont-ils pas demandé que tu sois interné dans ta province. Eh bien ce serait une amélioration hein mon Amour.

Voiçi la semaine du carême, nous ferons tous quelques sacrifices, et prier pour tous ceux qui souffrent encore plus que nous et espérons de pouvoir chanter un joyeux alléluia quand viendra le jour de Pâques.

Je ne sais si vous avez autant de neige qu'ici et si on vous a transporté à Farnham, vous avez du manqué de rester en chemin. J'ai hâte de le savoir, nous serions si contents de te voir près de nous.

Le temps de la délivrance doit approcher, dans tous les cas nos gens travaillent.

*Bonne nuit mon Amour
A demain*



SAVE YOUR
MATERIAL
CONSERVE
REBUILT



Monsieur CAMILLIEN HOUDE,
M.P.P.

Camp d'internement,

Camp 70

Frédéricton, N. B.

4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTRÉAL

Lundi 5 mai 1943

2 hrs.



Bonjour mon beau papa.

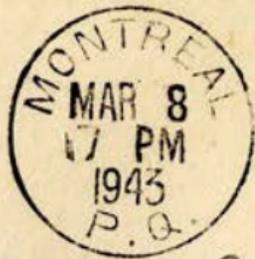
Je rassure que j'ai ris durant la fin de semaine. Tu sais que c'est jusqu'au miracle pour faire porter maman alors samedi après mille supplications j'avais décidé maman à venir aux "Les Folies" mais toujours chanceuse, j'ai frappé la plus grosse tempête que nous ayons eue depuis 40 ans. Vois-tu la scène d'ici 12.000 personnes qui partent du Troium, les autos complètement isolés sous la neige, pas un taxi & très peu de tramways sans oublier de la neige jusqu'au genoux. De peine & de misère nous sommes embourbés dans un tramway Parc Avenue mais arrivés à Mt. Royal, nous avons été près d'une heure sans tramway & ça sans dire pas l'ombre d'un taxi à l'horizon. nous étions comme de vraies perdines quand le premier tramway a fait son apparition, nous sommes montés dedans Dieu seul sait comment & tout le monde avait le feu vert, il faisait une joufflerie & le vent soufflait à 40 milles à l'heure, mais le plus diable ce fut de débouquer à St Hubert de la rue jusqu'à chez nous nous nous étions dans la neige jusqu'à mi-jambe & en dessous c'était de la glace vive on ne pourrait se tenir debout, les cheveux tous mouillés enfin une vraie comédie. Ça va fonder encore du temps avant que maman parte de nouveau.



Je tiens de m'informez sans papiers & couvertes. J'attends des nouvelles des deux. Les papiers sont être très difficiles non impossibles à trouver mais je ferai ce qui sera humainement possible de faire. Quant aux couvertes la couleur demandie est hors ligne je crois & j'attends des nouvelles du prix. Dans le gros elles se vendent \$1.60 la livre je crois & chacune pèsent une douzaine de livres, aussitôt que j'aurai les détails je t'écirai & tu me donneras une autre couleur. Ce prend quelquefois 1 mois ou 2 pour les avoir & les prix que je t'ai donné sont ceux de l'année dernière. Si j'ai mon téléphone cet après-midi je t'écirai un petit mot ce soir.

Ce serait très beau s'il fallait que les intérieurs déménagent mais sois assuré que si les commodités sont faciles il n'y aura pas de plan que nous ne tirions pour le meilleur notre petit gars à cet âge. et, à la condition que tu me le manges pas tout.

Bonne nuit laisse le bonjour & je t'écirai demain.
 Un beau bisou de maman.



*Cousin Camille Laude
Internement Camp 78
Tredoncton
N.B.*

9 mars 1943

es de la Ville de Montréal

CAMILLIEN HOUDE

4455, rue St-Hubert,

Montréal.

Jeudi-9 mars-1943.

Bien beau, temps du
printemps, 3 hrs.p.m.-

Mon Amour:-

J'arrive du bas de la ville, je suis allée pour acheter les souliers, mais malheureusement je ne puis en trouver, j'ai fait les magasins Eaton, Morgan et Simpson. Ils en attendent, mais quand ? L'année dernière lors de cet achat c'était le dernier lot, ces souliers étaient sur des tables à des prix modiques, ils n'avaient même plus tous les points. Mais nous ne négligerons pas de surveiller l'arrivée de cette marchandise et si le départ ne se fait pas trop tôt il nous fera plaisir de nous occuper de cet envoie.

En descendant du tramways tout-à-l'heure, j'ai rencontré notre ami le maire Roy, il était content de me rencontrer, il venait de chez Dugal le cordonnier. Il me demandait aussitôt de tes nouvelles et il me dit qu'il a écrit au ministre St Laurent pour demander ta libération, mais comme toujours le ministre réponds M. Houde n'a pas demandé sa libération. Je lui disais, mais pourquoi ne laisse t-il pas sortir mon mari comme il a fait pour les sept, sans procès, sans enquêtes, tu comprends que tous trouvent cela injuste. Il m'a montré la circulaire de l'association et il est content de Lacombe. Il ne trouve pas le mouvement du bloc très sérieux, il m'en a causé.

Quand ton rapprochement mon Noiron, j'ai hâte d'aller te causer, il me semble qu'il y a des années que je t'ai vu. Espérons que tu seras bien proche. Notre ami Roy craint comme tous les gens, il dit qu'il fasse attention, à son manger. C'est comme cela partout. Alors mon Amour change de temps a autre de plats avec ton voisin, pauvre voisin hein, je ne suis pas charitable.

J'attends Lucien, tu comprends qu'il voudrais bien ne plus travailler et s'occuper de toi et de l'organisation. Nous allons causer ces jours ci avec Ben et le père Ledoux de choses palpables et nous t'en causerons. M Petit est venu hier pour cela, si nous avions eu d'autres que le grand Johnny Mary, Madeleine n'aurait jamais travaillé. Dans ces mauvais chemins là, Lambert aurait peut-être pu lui prêter sa machine, ils sont tous assez gros sur leurs pattes pour donner un peu ce qui appartient aux enfants. C'est bien d'ur pour Madeleine de marcher dans ces chemins raboteux, jamais les chemins ont été si mal entretenues. Eh bien, cela acheve, je suppose.

Je crois que la Russie n'a pas assez d'aide, les choses commencent à sortir du sac. Eh la la, que c'est l'air à s'annoncer mal.

Dans tous les cas si tu peux t'approcher ce sera une grande amélioration et nous pourrons avoir de tes nouvelles plus souvent et la malle moins difficiles,, Oui mon Noiron, je vais recevoir tes paquets et vraiment si tu ne me l'avais pas dit, j'aurais espérer te revoir d'un jour à l'autre.

Espérons encore, il y a tant de choses qui arrivent....

Amour un beau au-revoir,

A demain,

Ton Georgeons.

Tom Georgeons
Au Vaso

Requies envoyés au ministre

St-Camphule c/o L'Islel

Mes aux Londres municipales St Louis

Council de Ville, requies 151 num

la requies fait par le conseil de ville même



Handwritten signature and name at the bottom of the page.



Monsieur Camille Goude
M.P.P.
Camp d'internement -
Camp 70 -
Fredericton, N.B.



4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTREAL

10 mars 1943

ives de la Ville de Montréal

Mardi 10 mars 1943

9 1/2 heures m.

Bonjour mon beau papa.



Encore de la neige. L'absence de la neige on en a eu assez. J'aurai passé pour des années.

Hier c'était la fête de J. J. alors, nous leur avons donné congé; elle est venue jouer jusqu'à hier vers 1 heure & ils ne reviennent le chercher que ce midi.

Je le couche dans l'autre lit simple dans ma chambre & je colle les deux lits ensemble mais tu comprends il se réveille la nuit & il se sent un peu déjà si alors il appelle & aussitôt que je m'ouvre un oeil il commence à me faire des facons mais comme je veux dormir & que j'ai peur qu'il ne se réveille complètement alors je me referme les yeux aussi vite mais lui n'est pas fier, il me pinte son doigt dans l'oeil & il jousse aussi fort qu'il peut pour me faire ouvrir les yeux au lieu il me tire les cils. lui comprends le fou rire me prend & le matin à sept heures c'est sa journée qui commence & ça fait 12 heures qu'il dort, alors lui peut s'imaginer s'il est de bonne humeur, maman le mange tout rond.

Demain soir je vais entendre La Traviata, il paraît que c'est bien réussi ce que je n'osais croire car c'est Caro fa-

2.
mouvent qui a le premier rôle & je ne l'aime pas beaucoup
comme artiste.



Tout est bien calme de ce temps-ci & nous n'avons pas
grand nouveau.

Sur ce je te laisse le bonjour & je te prie ma révérence

Ton

Modeste.



Monsieur Camille Haude
Internement Camp 18
Fredoncton

N.B



ASSEMBLEE LEGISLATIVE

11 mars 1943

archives de la Ville de Montréal

Jeudi 11/mai 1943.

4 1/2 J. m.

Bonjour mon beau gaga.



Seulement un petit bonjour en passant.

Maman est allée en ville aujourd'hui pour les papiers surtout par téléphone on m'a répondu qu'ils n'en avaient pas mais peut-être par Jack Bourcier. Belle ce que tu veux. Claire a un commencement de grippe & moi aussi mais maman ne s'en soucie pas comme il faut hier soir & à 8 heures tout le monde était couché; résultat: nous étions comme des neurés ce matin.

Tu vas sans doute marquer ton typewriter en tous les cas si vous êtes changés de camp & si tu veux le savoir tu nous le diras.

Bonne nuit bonsoir je te laisse le bonjour
Madeline.

P.S. Tu vas sans doute du reste s'occuper quand tu as appris la mort d' Hector Ladieux; je l'ai vu par les journaux d'hier soir, il est décédé subitement; je ne sais pas ce que ça nous a fait il nous semble qu'il était de la famille



Monsieur Lemelin Claude
Internement Camp 10
Tredwell

AB



ASSEMBLEE LEGISLATIVE

12 mars 1943

ves de la Ville de Montréal

Bonjour mon beau Jaja.



Vendredi 12 mars 1943

11 hres.

Le matin vers 7 1/2 hres j'entendais maman parler avec un homme, je me disais qui est-ce que ça peut bien être à cette heure-ci; je descends & j'aperçois mon oncle Louis, je lui demande "pour l'amour qu'est-ce que tu fais ici à cette heure." Parle m'en Jav j'ai pas dormi de la nuit quand j'ai vu la réponse de St-Jamert à Lacombe, j'étais très enragé. Il a dit que tu n'étais pas interné sur la loi d'inscription nationale mais sur les lois de défenses du Canada, est-ce assez révoltant de le voir interpréter les lois comme il le veut mais je crains bien qu'il ne fait que commencer son trouble car des gens d'en bas du fleuve, de St-Jeans & d'un peu partout ne s'en rendent pas compte.

Hier soir nos petites amies maman & moi rendons visite à Mme Cadieux ça lui a fait bien plaisir.

Maman n'a pas pu se procurer les papiers, c'est introuvable surtout à cause de la pénurie de "papier" elle a fait tous les grands magasins.

Bonne nuit mon beau bonjour & à demain

Madeline.



Monsieur Lemelin Louis
Internement Camp 78
Fredoncton

N.B



ASSEMBLEE LÉGISLATIVE

CAMILLIEN HOUDE

4455, rue St-Hubert,

Montréal.

Vendredi-12-mars-1943.

Neige, Giboulée.-

10hrs-a.m.

Mon Cher Noiron:



Comment aimes-tu les réponse du ministre, il ment, il ment sciemment, comme dirait CAMILLIEN HOUDE ?

Il y aura certainement une mise au point, on ne peut laisser dire en chambre tant de mensonges, coup sur coup.

Une chance que la circulaire l'explique très bien, elle dit au public sous quelle loi tu as été interné, tu n'as pas commis d'au tres offenses. Sur quelle offenses a-t-on arrêté CAMILLIEN HOUDE ? Que repondrait le ministre ? Il faudrait qu'il dise, "la loi de l'Inscription Nationale . Pas autre chose ?

Il parle de mesure préventives, mais pourquoi parlet-t-~~il~~ de mesure préventives, quelle offenses lui en fait-il parler ? Il répondrait, Eh bien d'après l'offense de la loi de l'Inscription Nationale, tu n'as rien fait à part cela. Et c'est sur la crainte que tu parles de cet enrégistrement qu'il parle de mesures préventives, alors il a beau tourné, mentir, il n'y a rien autre chose que l'offense de la loi de l'enrégistrement Nationale.

Oui mon Amour les résolutions arrivent de tous côtés. La ville de Matane, qui nous envoie la résolution NO 565 adoptée par le conseil à sa séance du 1er mars courant, au sujet de l'internement de Monsieur CAMILLIEN HOUDE député du comté de Ste Marie. J. E. Dionne Sec.

Province de Québec,

Ville de Matane.

Extrait des procès verbaux des séances du Conseil Municipal de la ville de Matane.

Séance de lundi, premier jour du mois de mars mil neuf cent quarante trois, tenue dans la salle du palais de Justice à Matane à 8 hrs du soir.

Présents: Monsieur Onésime Harrison maire suppléant, Messieurs Herménégild Gagnon, Emile Pinel, Antoine Pelletier, Jos Bilodeau Echevins et J. E. Dionne secrétaire-trésorier.

La résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: Proposé par Herménégilde Gagnon secondé par Antoine Pelletier et résolu:

Attendu que ce conseil a pris connaissance de la lettre circulaire des électeurs du comté de Ste-Marie, au sujet de l'internement de leur député CAMILLIEN HOUDE.

Il est résolu que ce conseil appuie la requête des dits électeurs du comté de Ste Marie, lesquels demandent la libération de leur député, et que copie de la présente soit transmise à l'Honorable Ministre de la Justice à Ottawa ainsi qu'à l'Association des électeurs du comté de Ste Marie.

Vraie copie.

J. E. Dionne Secrétaire-Trésorier.

Une autre dans le même sens de St Pamphile, Cté L'Islet. Une autre de St Louis ils aux Coudres. J'aurais aimé te montrer l'original, c'est admirable de voir deux rangée de noms sur le papier, des noms du bas du fleuve, j'en garde une copie pour toi, ou je ferai photographié chaque résolution, c'est pour notre histoire, l'histoire de tout un peuple. 160 noms. Des Harvey, des Dufour, des T...

CAMILLIEN HOUDE

4455, rue St-Hubert,

Montréal.



-----2-----

Des Bouchard, des Tremblay, des Leclerc, des Desgagnier,
des Perron, des Boudrault,

Cette résolution passée le 1er jour de mars 1943.
Pierre Perron, Maire Louis Harvey, Louis Harvez, Cap. Apolinaire
Lajoie, Thaddée Bouchard, Alexix Lariez, Hermel Bergeron, Gérard Perron
secrétaire trésorier, Conseil Municipal.

Des lettres de tous côtés, une que j'ai en mains,
Mantouan les Mines, Cté Portneuf, 75% veulent signer, dites nous
quoi faire. le nom de Germain, Morin nous sommes intéressés dans cette
cause.

Baie St Paul, un nommé Boily, nous avons lu la circulaire
nous approuvons vos résolutions.

Un nommé Marcoux dont je tais le prénom, et les prenoms
des noms ci-haut mentionnés, vu que ce n'est pas des résolutions
du conseil, mais des gens intéressés à la cause. Voici ce que ce
monsieur de St Maxime de Scott, Cté Dorchester.

" Pour vous aider à libérer M. CAMILLIEN HOUDE, j'ai l'idée de vous
aider, dites moi quoi faire? tous ici sont comme moi et désirent tous
que M Houde soit libéré.

Mon Amour de Noiron, nous tenons copie et envoyons
à qui de droit, député, Li. Lacombe et député là ou est questions
de résolutions. Québec et Ottawa. et certainement, ministre.

Tous adressent leurs lettres à l'Association et l'As-
sociation m'en donne immédiatement copie. etc etc.

Tu comprends qu'avec la circulaire qui explique clai-
rement sous quelle loi tu as été interné, mais qu'es-ce que tu as
fait à part cela ? Rien, Les gens discutent, et vont discuter davan-
tage avec les réponses du ministre. Les mesures préventives, mais
pourquoi ces mesures, toujours par rapport à la loi de l'Inscription
Nationale. C'est si clair, trop clair pour le ministre.

Noiron d'amour, je n'ai rien autre chose, je t'écri-
rai dimanche au soir, j'ai hâte de te voir afin de causer d'un
peu de tout. Reviens Reviens, mon bel Amour dans ta chère Province
de Québec.

Une carte et une belle signature au long, avec
des mots ..et des convictions.

Au-revoir mon Amour et beau Trésor.
Ton Georgeons.

Le ministre qui dit que \$5.000, il n'a jamais parlé de te faire payer
de te donner procès, tu es traité pire que le dernier des bandits.
Mais qu'importe l'heure va sonner, pour la réparation.

Ton Georgeons

*Les gens de Villavay
m'ont appelé pour me
dire que Oscar a mis
la lettre adressée au ministre, en premier page.*

Je te l'inclus.

Ton Georgeons
Archives de la Ville de Montréal

ASSOCIATION DES ELECTEURS DE SAINTE-MARIE
Siège social: 1452 est, rue Ontario.

Montréal, le 3 mars 1943.

A l'hon. Ministre de la Justice,
Me. Louis St.-Laurent,
Edifice du Parlement, Ottawa.



Monsieur le Ministre,

Nous avons étudié les diverses questions qui vous ont été posées la semaine dernière par monsieur Liguori Lacombe, concernant le cas de monsieur Camillien Houde. Nous avons aussi pris connaissance des réponses que vous avez apportées.

Comme certaines de ces questions ne concernaient pas du tout le cas de monsieur Houde, les réponses qui en découlaient ne se rapportaient pas non plus à son cas.

Monsieur Houde n'a pas violé une mesure de guerre quelconque, laissée au choix du Ministre, comme le questionnaire de monsieur Lacombe pouvait le laisser entendre par sa latitude, mais il a violé délibérément une loi spécifique, adoptée à la Chambre des Communes; une loi ayant son caractère distinctif; loi inscrite dans la Gazette du Canada 1940, Extra No. 8 Vol. LXXXIV et ayant pour titre: "LOI DE L'INSCRIPTION NATIONALE".

Cette dite loi de l'Inscription Nationale, qui avait pour but d'obliger tous les citoyens du pays à s'enregistrer, entraînait des sanctions spécifiques contre toute personne qui refusait de s'y soumettre ou conseillait à quelqu'un de ne pas s'y soumettre. Et ces sanctions prévues sont insérées comme suit dans le texte même de la loi: "Quiconque conseille à une autre personne de refuser ou d'éviter de se conformer à quelque-une des dispositions des présents règlements ou entrave, ou essaie d'entraver une personne dans l'exercice de ses fonctions, en application des présents règlements, est coupable d'une infraction et passible d'une amende ne dépassant pas deux cents dollars ou d'un emprisonnement pour une durée ne dépassant pas trois mois, ou des deux peines à la fois."

Voilà la seule infraction commise délibérément par monsieur Houde et le maximum de la peine imposable est un emprisonnement ne dépassant pas trois mois, et non de cinq ans et de cinq mille dollars, comme vous l'avez laissé entendre.

La chose est elle-même claire, monsieur le Ministre, qu'il n'est pas surprenant que vous sembliez vouloir la compliquer à dessein.

En vertu de quel droit monsieur Houde est-il détenu depuis près de trois ans ?

A toutes les questions qui vous ont été posées jusqu'à présent, vos réponses ont toujours été équivoques et évasives.

Récemment, nous vous adressions une lettre dont vous n'avez même pas accusé réception. Votre silence est-il dû au fait qu'il vous est impossible de réfuter aucun des allégués qui y sont formulés ?

Nous vous expliquions alors les raisons pour lesquelles nous approuvions notre député de ne pas s'en remettre à votre commission d'enquête.

Puisque vous croyez posséder personnellement le pouvoir de détenir monsieur Houde pendant un terme ~~trixxxx~~ dix fois plus prolongé que la peine imposable par la loi qu'il a violée, vous devez aussi nécessairement posséder personnellement le pouvoir de lui accorder sa libération. Et cette libération, nous sommes d'autant plus en droit de vous la demander que vous venez d'admettre avoir créé le précédent en l'accordant à sept personnes dont vous ne voulez divulguer les noms.

Respectueusement,

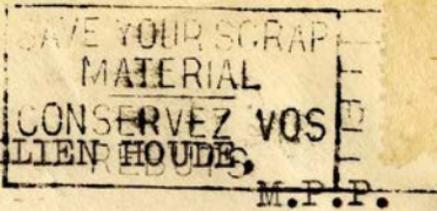
L'ASSOCIATION DES ELECTEURS DE STE-MARIE

Par: Irénée Dubé, secrétaire.



Monsieur C.

CAMILLE HOUDE



Camp d'internement,

Camp 70-

Frédéricton, N. B.-





ASSEMBLEE LÉGISLATIVE

13 mars 1943

Archives de la Ville de Montréal

Mon cher Amour de Noiron:



Montréal, samedi 13 mars, 1943.-
Beau et froid.
8 hrs. p.m.-

J'ai reçu aujourd'hui tes 5 caisses, mais mon Amour tu as renvoyé tes camisoles de laine, tu vas avoir froid, c'est si humide de ce côté.

Aujourd'hui je recevais le journal à Gérard il parle de l'assemblée du bloc et dans son entête il marque " On applaudit plusieurs fois le nom de Camillien Houde. Et dans le compte rendu il dit et cite les paroles de Chalout Plus tard, alors que M Godbout était au pouvoir, je présentai une motion contre la mobilisation et je fus secondé par M Camillien Houde (la foule applaudit longuement). Cela est en première page.

Le progrès de Villayerayen première page a mis la lettre adressée par L'Association de Ste Marie. Lettre qui dit, que la chose est tellement claire, Monsieur le Ministre, qu'il n'est pas surprenant que vous sembliez vouloir la compliquer à dessein.

A toutes les questions qui vous ont été posées jusqu'à présent, vos réponses ont toujours été équivoques et évasives. Puis ils causent, du précédent que le ministre a créé en accordant à sept personnes dont ils ne veut pas divulger les noms. Il y a à peu près 8 mille copies qui vont de porte en porte.

Maintenant M. Petit est allé au Mt Royal et il leur a demandé de laisser sortir au moins ton linge et tes habits, ils ont dit que Madame Houde viennent, alors si tu veux le sortir envoie une lettre à L B Fowler, Credit Manager, et à Shing, et une copie pour moi afin que je la présente lorsque j'irai. Si ton linge est mité, je ne toucherai à rien, mais si tout est en bon état j'apporterai le tout. Petit, t'aime bien.

Notre bon Charpentier vient de venir, il a passé la veillée à causer de toi et comme tous les ouvriers, comme il dit, il n'y a plus de question de rouges ou bleues, tous les ouvriers sont Houdiste. Il travaille dans une grande usine, alors il parle et tous parlent. Ça va extra bien. Cette semaine un genre de comité se formera et ainsi de suite, je t'en reparlerai.

Ton homme au café est venu hier, il t'aime bien, il dit qu'il regarde ton portrait tous les soirs. Et je crois qu'il est sincère, mais peut-être un peu journaliste. Mais qu'importe, il travaille pour toi. Il parle souvent si tu as parlé de lui, de ses cigares, il faut un petit mot que je lui montrerai. un petit plaisir ne nuit pas.

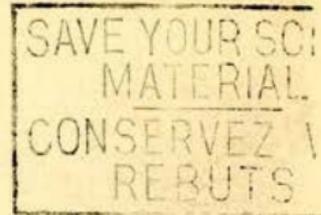
Je crois que tout marche suivant ton intention. Amour il est tard, je vais faire un petit dodo et rêver de mon Amour de Noiron.

J'ai hâte à ton déménagement afin que je puisse te voir.

Bonsoir Noiron:
Ton Georgeons.

Ton Georgeons





Monsieur Camillien Houde,
M.P.P.

Camp d'internement,

Camp 70.

Fredericton. N. B.

4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTRÉAL

14 mars 1943

Archives de la Ville de Montréal

Dimanche 14 Mars 1943



Mon cher Papa,

Aujourd'hui il fait une belle journée de printemps, la neige fond, ça sent bon dehors. Marthe s'en vient avec son beau bibi. Je ne sais pas ce qu'elle a dans le corps elle-là mais je te dis qu'elle aime ça sortir. C'est drôle on dirait toujours que ça fait des années qu'elle n'est pas allée au théâtre ou danser. Elle se sent encore le goût de s'amuser comme à vingt ans. C'est bien compréhensible car elle s'est mariée presque rien sortant du couvent. Vois-tu comme j'ai bien fait de laisser la classe jeune je ne pourrais certainement pas me plaindre de ne pas avoir sorti. Tu vois ça son bon côté de ne pas trop étudier. J'aime autant m'instruire maintenant en lisant beaucoup. Sais-tu que je lis surtout en anglais. J'ai lu "Gone with the Wind" il y a 1,034 pages. Je comprends que ce n'est pas avec ces livres là que je m'instruirai le plus mais ça me fait pratiquer mon anglais.

Lundi dernier en arrivant au bureau tu aurais dû entendre les gros mots de la part des voyageurs dont les machines étaient prises dans les bancs de neige. C'était laid. Mr. Gagelas s'est fait arranger. Il est débarrassé de tous.

-2-

un des vendeurs en bas au magasin me dit. "Il y avait des femmes
gens qui pelletaient dans les mes avoisinantes. Un groupe
disait "on va pelleter, mais c'est pour Camillien". Tout à
chacun venait me parler de toi cette journée là. Quand il
y a le moindre mouvement de trouble tout le monde te cherche.

Je te dis que je n'ai pas à me plaindre de mon pitou. Des
fois il me semble que je suis ingrate car il est si bon. Ce
matin il s'est levé à 9 hrs 1/4 et est allé communier à 9 hrs 1/2.
Il est venu à la messe de 10 hrs 1/2 ici avec moi. C'est parce
qu'il a trop faim quand on attend jusqu'à 10 hrs 1/2
pour communier. Niert-ce que j'apprécie beaucoup c'est qu'il
est toujours propre comme un sous neuf. Le beau collet
dur blanc, les ongles comme des perles. Il me fait pen-
ser à toi. Je trouve que c'est une grosse chose une hom-
me propre. C'est un beau trésor!!!

Nous avons reçu des paquets. Le plus beau ça aurait
été un beau gros paquet. Tu sais qui est qui. Je serais aux
étoiles si tu venais plus près d'ici. Mais nous ne nous
faisons pas d'illusions ça fait une couple de fois que
nous sommes déçus.

Lundi dernier je suis allée à une conférence d'un prêtre
polonais à l'Institut des Sourdes-muettes. Il a bien du
mérite à faire des conférences car il a de la difficulté à par-
ler français. Il est très très intéressant. Il recommence
à en donner d'autres dans trois semaines. Quand il
parle de son pays tout s'éveille en lui. Je crois que c'est
un des pays les plus éprouvés par la guerre.

Une chance que c'est le barème car avec la plume que j'ai
il y aurait quelques petits mots aigres-doux qui se seraient dits.
Je t'embrasse Clairem.





SAVE YOUR SCI
MATERIAL
CONSERVEZ V
REBUTS



Monsieur Camillien Houde
Camp d'Internement 40
Fredericton
N.B.

4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTRÉAL

15 mars 1943

es de la Ville de Montréal

CAMILLIEN HOUDE
4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTRÉAL

Lundi-15-mars-1943.

Mon cher Noiron.:



Temps à la neige.

11 hrs a.m.-

Je viens de recevoir ta carte datée de jeudi le 11 mars, cela se peut que mon ouvrage de fin de semaine m'est empêché de t'écrire, mais j'écris assez régulièrement tous les jours, il y a des fois lorsque je sais que les enfants vont t'adresser quelques lignes je me repose, car j'ai quelquefois un surplus d'ouvrage et des gens à la maison. Alors ne t'inquiète pas. Je t'ai fait maller une lettre samedi à 11 hrs, aujourd'hui elle partira par la malle de 4 hrs ici au coin, je te dirai de jour en jour si je t'ai maller une lettre alors tu pouras juger si on t'en enlève.

Je n'ai rien de nouveau, j'en aurai peut-être d'ici la fin de semaine. Le père Ledoux me dit que si tu as besoin de bon tabac ne te gêne pas. Je t'envoie cet après-midi une boîte de cigare, tes remèdes et des boîtes de poudre à dents. Je n'envoie pas tout ce que Gaston m'a apporté pour les dents, j'attends afin de ne pas t'emcombrer, et si vous changez d'endroit j'irai te le porter.

Comme je te le disais sur une lettre, je n'ai pu me procurer les souliers, nous allons un peu partout pour les couvertes de laine, aussitôt que nous en trouverons nous les mallerons.

Tu as du recevoir quelques lettres dans lesquelles je te parle des résolutions passées à certains endroits de la lettre parue dans le progrès Villeray, l'homme libre qui parlait de toi à l'occasion de la visite du bloc à Drummondville enfin mon Amour ça va bien. Ne t'inquiètes pas et je crois que tout va suivant tes désirs.

J'ai hâte d'aller te voir et te causer, j'espère que vous allez déménager bientôt.

Aurevoir mon Amour à demain.

Ton Georgeons.

Madelon vient de m'appeler pour me dire qu'elle ne peut trouver des couvertes de Hudson, elle croyait en avoir Chez Holt Henfrew, mais ils disent qu'ils n'en ont pas. La marchandise est difficile à avoir partout dans toutes les lignes. C'est malheureux qu'il n'as pas demande ces choses avant aujourd'hui.



Monsieur Camillien Houde,
M.P.P.

Camp d'internement,

Camp 70.-

Frédéricton. N.B.

4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTREAL

Lundi 15 mars 1943

9 h 45 a. m.



Bonjour mon beau papa.

Ms avons reçu tes paisses en fin de semaine, elles étaient toutes en bon ordre. La seule chose que nous ne sommes pas surpris, c'est de recevoir les paquets - vêtements de laine il me semble que c'est un peu tôt.

Ma tante Fontaine est décédée, nous avons reçu sa télégramme samedi, elle est enterrée ce matin nous avons envoyé nos sympathies.

La propagande à ton sujet continue toujours + va à merveille.

Maman a gardé junior tout l'après-midi hier, il a été fin comme un amour.

Je suis allée au théâtre Acadie samedi soir + hier je suis allée jouer chez Pierre + après je suis allée jouer aux cartes chez + Houin.

Je ne puis avoir les couvertes dans le gros, la seule place que je puis les avoir c'est chez Holt Renfrew + je crois qu'elles se détaillent à peu près 18 \$ la taxe en plus ce qui portera le tout à une vingtaine de dollars. Tu nous diras si ça fait l'affaire mais je ne crois pas que nous puissions les acheter avant le milieu du mois prochain car nous voulons payer nos intérêts le 1^{er} avril si possible.

Des amis bien hôtés de voir si lui n'a été transféré &
si afin que nous fassions nos plans pour aller le voir.

C'est tout mon nouveau jour aujourd'hui

A demain dans 4 à demain

fore

Madelon





Monsieur Camille's Haude

Internement Camp 70

Fredericton

N.B.



ASSEMBLEE LÉGISLATIVE

16 mars 1943

archives de la Ville de Montréal

Mardi 16 mars 1943

11 1/2 heures a.m.

Bonjour mon beau Papa.



Je suis très fâchée de n'avoir pu réussir aucune de
tes commissions. La ^{idée} démarche que j'ai faite ce fut d'appeler
Eddy Latremouille car il vient de Lachute + il connaît très bien
les gens de la Ager Ste, il m'a rappelé + il a dit que c'était
impossible d'en trouver, 2^e j'ai appelé Jaeger dans le gros car
j'ai fait leur inventaire l'an dernier + ils m'avaient dit de ne
pas me gêner si j'avais besoin de quelque chose, là encore rien
à faire, alors j'ai appelé Holt-Renfleur. Depuis. Morgan Eaton
+ Simpson suis comme dernière ressource Wilfred Rousseau
marchand de fourrures à l'hôtel Windsor, ça fait 3 mois
qu'il n'en a plus. Quant aux chaussures maman n'a don-
né les détails. Je continue à me casser la tête pour penser
à un endroit, rare pour les courtes, mais je crois que j'ai fait
l'impossible.

Je commence à penser maman + moi que ça faisait
depuis la fin de novembre ou du commencement de décembre
que nous ne recevons plus d'argent, alors si il n'en manque
d'ici à ce que nous allions te voir ne te fâche pas nous pourrions
t'en envoyer un peu surtout si vous êtes chargés de nous peut-être

en aurais-tu plus besoin.



Maman te tient au courant des nouvelles politiques c'est toujours je lui laisse le domaine & je m'abstiens de t'en parler mais ne vas pas croire que je m'en désintéresse.
Bonne nuit.

J'ai beaucoup de temps libre de ce temps-ci au bureau alors j'ai commencé à apprendre le typewriting. j'ai toujours désiré le savoir ça est toujours utile & je pourrais aider maman quelquefois. Vais-tu il y a une machine sur le flancher & dont tout le monde peut se servir alors ce n'est pas bien gênant.

Maman te malle une boîte de cigares que D r Demers t'envoie & du Jssodent au Jolident je ne sais rien.

Bonne nuit toujours & à demain

Lore

Madame.



Monsieur Camillein Houde
Internement Camp 10

Fredericton

N.B.



ASSEMBLEE LÉGISLATIVE

17 mars 1963

ves de la Ville de Montréal

CAMILLIEN HOUDE
4455, RUE SAINT-HUBERT
MONTRÉAL



Mercredi-17-mars-1943.

10 hrs p.m. —

Mon cher Noiron:

Je viens de chez Bourgie rendre visite à la famille Latrémouille. Ce pauvre Eddy est mort dans l'espace de deux minutes. M Latrémouille est bien éprouvé, il a des beaux garçons Lorne et deux autres travaillent à Québec, Lorne me disait que des requêtes se sont faites dans Québec, il dit que tu es bien populaire. Il va me donner des détails. Ce sont des irlandais, mais je trouve ces gens bien aimants, bien fins, ils se tiennent extraordinairement.

Je n'ai pas grand nouveau, les gens ont vu aux journaux, la patrie pour samedi, annonce acceptée pour des bidoux, je n'ai pas eu d'autres nouvelles ce soir alors cela doit être correcte.

Tout est tranquille de ce temps-ci. l'affaire africaine embête un peu les gens. Ca ne marche pas vite.

J'ai hâte d'aller te voir bien près, j'espère et je voudrais bien te voir au milieu de nous, Mais les gens parlent partout de toi et dans Bytown ils doivent en attendre parler.

Mon beau Noiron, Je te dis un beau bonsoir, 4ième lettre depuis samedi. Si tes chers amis internés ont besoin de d'autres chaoses, dis nous le , nous nous ferons un palisir de leur procurer ce dont ils ont besoin.

Bonsoir Mon Amour,

A demain.

Ton Georgeons.

— Ton Georgeons —

18 mars 1943

Archives de la Ville de Montréal

CAMILLIEN HOUDE

4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTRÉAL



Jeudi-18-mars-1943.
Petite neige pour les
sucres. 11 a.m.-

Mon Noiron:

Ce matin Claire me lisait pour René, elle croyait que c'était lui qui avait l'air un peu fou avec sa motion, je lui dis, mais non mon Clairon, René embête les deux partis, et c'est pour cela que les partis ne sont plus bons, trop fanatiques. Raul Beaulieu qui est obligé de suivre a fait un discours, dans les ~~les~~ de l'idée de René, ça démontre que celui de St Jean voudrait bien secouer la sympathie qui lui reste pour Maurice, mais ne peut, il a commencé à parler et on lui a dit que c'était hors d'ordre.

Madelon va te raconter ce que Bob a dit à Latré mouille et Hervieux qui est avec Wilfrid dit que tu les embête beaucoup et c'est les paroles de Wilfrid. C'est comme cela partout. Ton auréole tu la portes maintenant, elle à toi, tu l'as gagné, tu en es ceint pour toujours.

Il y a bien des choses qui se font pour ta libération et que nous sommes pas au courant, comme tu vois à Québec les requêtes et dans bien des endroits. Tout va bien il suffisait que l'Association de Ste Marie se mette en marche et continue son effort.

Amour rien de plus nouveau, c'est la 5-ième lettre depuis samedi.

Bonjour mon Amour.

A demain.

Ton Georgeons.

Ton Georgeons



Monsieur CAMILLIEN HOUDE,
M.P.P.

Camp d'internement,

Camp 70.-

Frédéricton. N.B.-

4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTRÉAL

20 mars 1943

Archives de la Ville de Montréal

Samedi 20 Mars 1943.

Cher et bon Papa.

Aussitôt dit, aussitôt fait. En effet après avoir lu ta carte je suis allée m'acheter une boîte de capsules d'huile de foie de morue. J'appécie beaucoup tes bons conseils et je les mets en pratique tout de suite. Dans le temps que j'en prenais au courant, les capsules étaient rouges, maintenant elles sont blanches. En même temps je t'ai trouvé des bouteilles de poudre Curry. J'ai acheté tout ce qu'il y avait car j'ai eu de la difficulté à les trouver.

Tes petites cartes du 14 sont un peu moroses. Nous te comprenons si bien.

-3-

de ce temps-ci. Il y en a qui passent d'autres qui bloquent, ça dépend de celui qui la présente. J'ai une nouvelle position je suis devenue reporter pour mon amour de petite mire. Le matin je lis le Canada, je lui téléphone du bureau et je lui raconte les nouvelles. C'est la seule chose que j'ai de ne pas être dérangée par Madeleine, car je trouve qu'il n'y a rien de plus désappointant que d'annoncer une nouvelle déjà rapportée. Les jeunes gens au bureau me gardent le Canada quand il y a un article pour nous ils viennent me le porter plus à l'heure. Ça coûte pas cher comme ça.

Grand'maman te salut, elle est assise près de moi et elle se tire aux cartes. Je lui disais que ça faisait longtemps qu'elle ne s'avait pas vu, elle avait les larmes aux yeux. Elle dit qu'elle prie Saint-Joseph pour toi. Je crois qu'avec trois ces bons saints, (Grand'maman, Saint-Joseph) (maman c'est le père de Foucauld) (moi c'est le père Eymard) et Madeleine son

-2-

mais tout le monde s'accorde à dire que tu es un homme d'un courage innou. Je suis tellement orgueilleuse de ton geste que je ne sais qu'elle parole te dire pour t'encourager. Ça va être si beau quand tu sortiras.

Hier soir je suis allée chez une nouvelle petite amie Melle Beauchamp. Elle peint à la merveille. Elle me disait que son père avait vu un Italien qui était sorti seulement de plus 1 mois et qui lui racontait comment tu avais su conserver le moral de tous les internés par tes bonnes paroles et tes encouragements, et surtout d'avoir gardé le tien, ton moral, intact. J'ai tout de suite pensé que c'était le marchand de fruits de la rue Bélanger car elle demeure tout près de là; en lui disant le nom elle l'a reconnu de suite.

Je crois que les motions sont en roquent

son Saint-Antrine, je crois donc qu'avec
tous ces bons saints et l'aide de Dieu
ça va bien aller.

Maman nous a faite les meilleurs fèves
au lard Vendredi que j'ai jamais
mangé. Aujourd'hui du bon poisson
cuit au four, pour demain du boeuf
à la mode, et du porc frais. Elle fait
des junies de 24 heures. Elle est debout
à 6 hrs. 1/2 et ça n'arrête pas beaucoup
de la journée. C'est toute une maman,
et une épouse incomparable. D'ailleurs
tu ne cesses de lui répéter dans toutes tes
lettres.



Je monte me charger car Marcel vient
me chercher dans un quart d'heure.
Nous allons jouer aux cartes chez
melle Cantin qui est maintenant
mme Dupont-Robert. Elle demeure juste
au-dessus de chez Dr. Demers. Une petite
charmante. Elle a tout fini son cours au
conservatoire.

Bon courage mon bon papa, j'aime
à recevoir des conseils de toi. Si tu as autre
chose à me suggérer, et si cela m'est possible
de le faire je me rendrai de bon gré à tous
tes desirs qui sont surtout pour mon bien.



Monsieur Camillien Houde
camp d'internement 70
Fredericton
N.B.

4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTRÉAL

CAMILLIEN HOUDE

4455, RUE SAINT-HUBERT



MONTRÉAL

Samedi-20-mars-1943.

Beau mais bon vent,
7½hrs. P.M.

Mon Amour:.

J'ai reçu ce matin avec une grande joie tes deux cartes et ta grande lettre. Beau Noiron, oui il y a longtemps que je suis allée de ce côté. A Pâques, mon Amour je serai avec toi, rien pour m'empêcher.

Le gros gars à Jacques, c'est Jacques je crois qui attend une occasion, mais ne t'inquiète pas, nous arrangeons notre affaire très bien. Sal est venu ce matin et bien disposé si j'arrivais pas avec mes intérêts, tous ont changés depuis les activités, même Savignac qui est venu, imagines toi hier soir pour me demander si je voulais faire une assemblée dans Ste-Marie, Ah non M. Savignac, mon mari ne veut pas d'Assemblée, tu comprends maintenant que le travail se fait, il voudrait se montrer et en prendre le profit. Demain les circulaire se passe dans St Stanislas, et labal lance d'Hocelaga et Maisonneuve. Les gens l'ont tous lu et cela a fait du bien, et maintenant aujourd'hui la Patrie a une annonce, un carré pour demander de l'aide au Comité d'Organisation pour la libération de Camillien Houde. Je ne l'ai pas vu encore, je l'achèterai ce soir, il sera dans l'édition de dimanche soir, celle de la campagne à 50 milles autour de Montréal et la semaine prochaine, celle qui part jeudi pour les campagnes. Espérons que cela apportera de l'eau au moulin pour continuer à organiser.

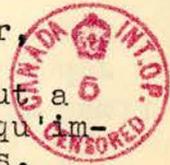
Tu m'as mal compris pour Lucien, il disait qu'il aimerait à laisser son ouvrage pour s'occuper que de l'organisation, de tout ce qui nous regarde. Il est très intelligent.

Ben avait préparé quelque chose pour les journaux, mais c'était plutôt un article, il fallait mettre cela commerciale, alors l'annonce préparée par Lucien était bien, il fallait en dire assez et pas trop pour qu'elle passe. La Patrie a manqué, il paraît, Annonce. c'est mieux les gens verront que personne nous donne rien.

Liguori a envoyé le harsard et il a d'autres questions, il demande combien de résolutions par qui, etc. Je crois que cela paraîtra dans la presse de la semaine prochaine.

Si le ministre peut dire la vérité, il a les Syndicats Catholique, le Conseil du Travail enfin il doit y en avoir plusieurs

L'organisation a envoyé aujourd'hui pour finir les circulaire, ils ont envoyé au maire et échevins de toutes les petites paroisse St Esprit, St Lin, St Roch Lachigan, St Tite Ste Croix, St Jacques de Parisville enfin un peu partout. Et cela a part de tous les abonnés de téléphone dans toutes ces petites places. Si on a pas dans les rang, comme Rang de la Cabane Ronde, Rang Base de Roc, Rang Double etc etc entendu parler de toi, il vont savoir maintenant qui est Camillien Houde. Il fallait que cela se fasse. Avant de demander l'aide. il fallait organisation un peu partout et maintenant tous ont entendu parler de la libération de...



Il va falloir arroser Trois-Rivières. C'est le dernier, c'est la finission.
Je t'enverrai demain poudre Curry, elle n'est pas tout a fait de la même couleur que l'autre la McLaren, mais qu'elle porte elle doit être bonne. je t'en envoie 6 bouteilles.
Je mettrai ta robe de chambre et tes slippers., le $\frac{1}{2}$ gallon ou un gallon de mazolo. cela partira lundi.

Je t'assure que les couvertes ne sont pas facile à avoir, tu comprends, les gens ont achetés tous ce qu'il y avait de laine dans les magasins, pas de laine pour tricoter seulement. Les gens se sont rués dans les magasins et les caves, les armoires sont pleines. Tout manque, même chez l'épicier, le boucher, nous demandons tel article, nous n'en avons pas, la semaine prochaine et peut-être. La marchandises sèche c'est la même chose, les gens ont acheté des draps, le coton, la flanalet te mille misères à n'en trouver.. On fait plusieurs magasins avant de dépenser notre argent, c'est cela qui a l'air de la prospérité et c'est le contraire, de l'argent, mais pas seulement la marchandise nécessaire, la laine pour tricoter des vêtements chauds à nos petits, nous n'en avons plus.

Mon Amour je vais te dire un beau bonsoir. lère lette de cette semaine, à demain.

Je t'écrirai tous les jours afin de ne pas te laisser ennuyer. Consoles toi mon Amour, tous pensent à toi. les gens n'ont pas le temps de nous voir apparaître qu'aussitôt, Comment est Camilien, ah les maudit co... partout, partout. Je vais essayer de rejoindre Latrém. pour savoir ce qu'hervieux a dit et de la part de Wilfrid, Claire me dit que c'est nécessaire de savoir ce qu'elle a compris .

Bonjour Chéri. à bientôt, portes toi bien et à bientôt.

Ton Georgeons.

Tom Georgeons
5 lettres la
semaine dernière



Monsieur Camillien Houde,
M.P.P.

Camp d'internement,

Camp 70.

Frédéricton, N.B.

4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTREAL

21 mars 1943

Mardi 21 mars 1943
Bien Beau. 2 hrs p.m.



Mon Noiron.

Aujourd'hui je t'envoie une boîte par la malle, elle contient du raisins, des pruneaux, et des biscuits et des noix.

Hier encore on m'a appelé pour savoir si tu étais en route, se sont les journalistes qui s'informent.

J'espère que tu te portes toujours bien que ton poids reste stationnaire et que ta nourriture se fait plus abondante tout en étant appropriée à ton bon régime.

Amour comment vont les cheveux, poussent-ils ? Beau Trésor va ? Rien de plus nouveau ici. Nous nous portons très bien.

Nous ramassons ce temps-ci pour nos intérêts qui viendront du au mois d'avril. Tout ira encore très bien.

Noiron d'amour je te quitte et je prie toujours Dieu qu'il t'ait en sa sante garde.

Au-revoir mon Amour et à bientôt.

Ton Georgeons.

Tom Georgeons

22 mars 1943

Archives de la Ville de Montréal



CAMILLIEN HOUDE
4455, RUE SAINT-HUBERT
MONTRÉAL

Lundi-22-mars, 1943.
Bien beau.
2 hrs. p.m.-

Mon Cher Noiron,

Cet après-midi je t'envoie ta boîte avec robe de chambre slippers, ~~poudre~~ Curry, huile, nous ne pouvons pas avoir la Mazola, il n'y en a plus sur le marché, on me dit que celle que je te procure est supérieure à la Mazola. Dans tous les cas si tu la trouve assez bonne, dis moi le et je m'en procurerai d'autre. Je t'envoie orange afin que tu en extrait le jus et des pamplemousse.

Je crois que tu devrais cesser de temps à autre de manger ces choses, cela fait un peu d'acidité à la longue. Laura mangeait des pamplemousse et souffrait beaucoup, il a fallut qu'elle cesse. Elle est bien depuis ce temps là.

Bien des gens appelle à propos de l'annonce elle va sûrement rapporté, dans tous les cas ce matin la malle a rapporté un peu, et l'annonce a été mise qu'une fois. Nous verrons à la faire mettre sur les journaux ~~ces~~ jours-ci. Elle doit reparaître dans La Patrie pour la campagne, la semaine prochaine. Dans tous les cas ça fait pas tort et cela fait parler de toi.

Je n'ai pas d'autres nouveau, c'est la deuxième lettre, je n'ai pas écrit hier, j'avais le petit et beau Robert, alors une lettre samedi et aujourd'hui.

Bonne semaine, je ferai la liste de tous ce que tu m'as envoyé. ta ceinture est là tes deux casques et un en feutre deux paires de mitaines, les grosse en fourrure et les pales. Dans tous les cas je ferai la liste demain.

Bonjour mon Amour et à bientôt.

Ton Georgeons.

Ton Georgeons

3½ hrs p.m.

Tu comprends les gens appellent, les gens s'intéressent, Un nommé blanchette que tu connais, pas celui de Ste Marie, mais un homme agée, qui s'occupait de choses conservatrice, il est venu et il me dit comme les gens sont pour toi partout partout, il a fait de l'ouvrage il y a quel que temps et il a été obligé de passer de porte en porte et sur 400 familles 2 seulement n'étaient pas en ta faveur. il dit que rien ne peut tenir à part de toi, le bloc, il dit que ces gens ont été ^{psychologiques}, tu comprends ils ^{se sont} ont profité de la situation. mais qu'ils sont obligés d'être pour toi. Tous le sont. Bonjour mon Amour porte toi bien.



Monsieur Camillien Houde,
M.P.P.

Camp d'internement,

Camp 70.-

Frédéricton, N.B.

4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTREAL

24 mars 1943

Archives de la Ville de Montréal

CAMILLIEN HOUDE

4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTRÉAL Mercredi 24 mars 1943



Petite neige.

Mon Cher Noiron,

Un tout petit mot pour te dire un beau bonjour, car j'ai du travail à faire.

Les gens nous écrivent et envoient leur noms pour demander ta libération, 7 8 ou dix par feuillet, d'autres envoient de l'argent.

Hier soir quelqu'un est allé là où tu as passé tes heures d'études, ils ont fait de l'ouvrage en faveur de ta libération, ils ont préparé ce qu'il fallait. Je crois que lorsque tout sera organisé nous aurons de bons résultats. Mais les annonces sont très chères et le Comité n'est pas très riche, il faut y aller par l'organisation de groupe afin de travailler efficacement.

Dans tous les cas les gens parlent de toi et toujours en bien, et veulent aider soit en demandant ta libération soit en souscrivant.

Ce matin je recevais \$5.00 de Lauréat Ledoux, Je lui dis au nom du Comité formé.

Tel père, tel fils.

Veillez accepter monsieur Ledoux nos remerciements pour votre généreuse souscription de \$5.00 et pour l'empressement que vous avez apporté à répondre au Comité formé pour la libération de monsieur CAMILLIEN HOUDE.

Le nom de votre père M. J. L. Ledoux apparaît en-tête de notre livre où sont inscrit les noms des généreux donateurs.

Puisque vous croyez à l'opportunité de notre mouvement et à la justice de la cause qu'ensemble nous devons défendre, nous vous incluons quelques circulaires que nous vous serions reconnaissants de diffuser parmi vos amis.

Votre geste monsieur, nous l'apprécions et nous vous en remercions,

Au nom de mon père, et de ma famille, merci.

Votre bien obligée.

Claire Houde,

Sec-Trés.

COMITÉ POUR LA LIBÉRATION DE CAMILLIEN HOUDE.-

Amour un beau au-revoir et à demain si je puis laisser un moment, 3ième lettre.

Tou Georges



Monsieur CAMILLIEN HOUDE,
Camp d'internement **M.P.P.**
Camp 70.-
Frédéricton, N.B.-

4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTREAL

25 mars 1943

Archives de la Ville de Montréal



Montréal, jeudi 25 mars 1943.
Beau, 2 $\frac{1}{2}$ hrs. P.M.

Mon Noiron:

Je t'envoie ces feuilles que j'avais copiées il y a quelques temps, cela m'intéressait et l'homme parlementaire, le Père Ritchot, je le trouvais si courageux.

Je travaille toujours pour le Comité qui demande la libération de CAMILLIEN HOUDE. Je crois que tout va bien marcher, je t'en donnerai des nouvelles plus tard.

Claire est contente de sa nouvelle fonction, Madelon ne voulait pas, cela avait l'air à la gêne, alors Clairon fait l'ouvrage et elle prend cela à coeur. Elle signe chaque lettre et rentre cela dans un livre qui sera mémorable.

Noiron d'amour Toto est à la maison, Henri est allé faire une petite visite à notre ami Brière qui est bien peiné de la mort de ce cher Brisebois en or. Sa petite femme va avoir beaucoup de peine, elle a été gâté par son mari. (**COMME MOI**)

Il est mort d'un tumeur sur le cerveau, 50 ans.

Noiron je n'ai rien de plus nouveau, notre Luc vient avec son ami Prévost et notre Dubé qui aime son rôle, ils sont travaillants et encouragés.

Noiron Je te quitte lis ces quelques feuilles, bonne fin de semaine. 4ième lettre.

Bonjour mon Amour aurevoir, j'ai hâte à Pâques afin d'aller te voir, te causer et t'embrasser.

Bonjour Amour de Noiron.

Ton Georgeons.

Ton Georgeons

Montréal-mardi 8 mars 1943.

Bien beau et froid.

8 $\frac{1}{2}$ hrs. a.m.-

Mon cher Noiron:-



Rien de nouveau ici mais au camp j'espère que vous préparez votre bagage pour venir plus près de nous. J'ai hâte de le savoir ?

Ce matin je suis à lire la crise scolaire qui avait eu lieu de 1890 à 1896, ces gens ont dû avec les archevêques faire la lutte pour défendre nos écoles catholiques. Dans une seule session parlementaire, nous nous étions vus dépouiller de tous les droits que nous possédions en matière d'éducation.

Ni les protestations de différents groupes catholiques, dans tout le pays, ni la voix de nos représentants au parlement de Manitoba, ni la raison, ni le fair play anglais qu'on est toujours prêt à mettre en---avant, ne purent sauver nos écoles.

Le mal de l'esprit de parti. Je n'ai pas l'intention le Rev Père Jolys disait; de faire ici l'histoire de cette lutte et de cette spoliation; je me contenterai de dire que nous avons fait là une expérience désastreuse du mal que peut faire l'esprit de parti. Sans doute tant qu'il s'agit de protester dans des assemblées publiques, de signer des pétitions plus ou moins adéquates (et Dieu sait si elles se multiplièrent sous toutes les formes, nous eûmes l'unanimité des catholiques. Mais combien y eut-il de citoyens qui, advenant les élections, abandonnèrent carrément leur parti pour jeter bas les persécuteurs ou du moins faire une protestation avec leur bulletin de vote, la seule qui soit vraiment efficace dans un pays qui jouit du système parlementaire. A vraiment parler, on fit trop souvent passer les intérêts du parti avant les devoirs de la conscience.

La Presse vénale. Il faut dire aussi qu'une presse vénale et sans principes s'appliqua à tromper le peuple, surtout dans la province de Québec où les faits furent dénaturés, où les actes et mandements des évêques furent interprétés et où la parole du chef suprême de l'Eglise fut expliquée pour qu'elle pût servir la cause des partis.

Quelle misère que cet esprit de parti qui fait même que des honnêtes hommes transigent avec leur conscience.

Nous assistâmes à cette cruelle comédie de voir les catholiques se nullifier les uns les autres, et cela explique comment dans un pays où il y a quarante trois pour cent de la population catholique, à soutenir encore des luttes religieuses où nous sommes toujours sacrifiés.

Ah si nous savions être catholiques avant tout, partout et toujours, nous serions dans le Canada la puissance qui seule puisse se faire écouter. Il nous a manqué cette fois, comme toujours, l'union sur le terrain de la religion. (**Nous pourrions dire aujourd'hui, Ah? si nous avions été Canadiens avant tout ?**)

Nous eûmes cette comédie navrante des interprétations des opinions, et des paroles plus ou moins torturées, nous eûmes du moins un exemple réconfortant et ce furent nos jeunes filles qui nous le donnèrent.

Toutes les misères, le gouvernement refusait de nous faire participer aux fonds que la province destinait aux fins d'éducation. Ces fonds tout entiers allaient grossir l'octroi des écoles publiques: lisez des écoles protestantes. Nous étions réduits à la portion de famine et c'était pourtant bien notre argent qui allait aux autres, car enfin, dans le budget provincial, chaque citoyen peut dire qu'il est propriétaire d'une part plus ou moins forte selon la plus ou moins grande force numérique des différentes parties de la population. En 1894, les sectaires amendèrent la loi de manière que nos écoles ne purent plus recevoir rien, même des municipalités.

Ce sont les jeunes filles qui devinrent les institutrices, que leur donnions-nous ? Ecoutez ? C'est un exemple et c'est admirable. Nous leur donnions juste de quoi manger. A leur dévouement donc, honneur et salut.

Montréal 8 mars-1943.



Amour :

Je lisais l'affaire Riel, et cet abbé J. N. Ritchot qui a défendu là-bas les droits des gens de la Rivière Rouge, le Fort Garry. Les événements de 1869-à-1870 à propos de la paroisse de Saint Pierre?

Eh ? oui, car la paroisse de Saint-Pierre a eu à subir certaines conséquences de ces événements. Mais on a fait déjà tant de fois l'histoire des troubles de 1869-1870 ? C'est vrai, mais il y a tant de monde qui ne veut pas voir clair ? Et puis, je n'ai pas la prétention disait le Père Jolys de faire l'histoire de ces événements; mais je veux mettre certaines choses au point.

Parler de la rébellion et des rebelles à propos de Riel et de ses métis et des événements de 1869-1870, c'est fausser l'histoire.

Les rebelles ont été les Boulton, les Schultz, les Scott et le parti qui s'affuble du nom de " CANADIAN party " ou " les Loyaux " comme ils se nommaient encore. Les fidèles du gouvernement provisoire n'ont jamais cessé d'être loyaux à la couronne d'Angleterre et à leur pays.

Les autres ont été rebelles à la seule autorité légitime du temps et, quelquefois, traître à leur pays. toute

En étudiant la conduite du gouvernement dans cette affaire, nous pouvons dire que sur lui seul tombe toute la responsabilité du droit des gens violé, des droits incontestables de toute une population méconnus, d'une agitation par lui fomentée. des haines suscitées, attisées, envenimées et de sang versé.

Il était question que le gouvernement impérial consentirait au transfert au Canada de la colonie de la **TERRE DE RUPERT et des territoires du Nord-Ouest.**

En 1868, une délégation du gouvernement canadien, Sir Georges Etienne Cartier et l'honorable William McDougall, allaient à Londres négocier avec le gouvernement impérial et la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Au lieu d'envoyer en même temps une autre délégation négocier avec le peuple de la terre **RUPERT**, le gouvernement du CANADA envoya dès l'automne 1868 un certain arpenteur du nom de Snow avec toute une escouade d'aides, mesurer le terrain du côté de Sainte Anne des Chênes, sans s'occuper qu'il y avait là des habitants possédant ces terres depuis longtemps.

Ah ?? Il se passa à la Rivière Rouge des choses inimaginables ??

Sir Georges Cartier et William McDougall arrivèrent à une entente avec la Compagnie de la Baie d'Hudson qui, moyennant une somme de trois cents mille livres sterling et d'autres avantages très grands, céda tous ses droits sur le pays.

De retour à Ottawa, les délégués remettent leur rapport qui est déposé sur la table de la Chambre des Communes en mai 1869. Le rapport est adopté et, pendant la même session, le gouvernement fait voter: **UN ACTE CONCERNANT LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA TERRE DE RUPERT ET DES TERRITOIRES DUNORD OUEST? APRES QUE CES TERRITOIRES AURONT ETÉ UNIS AU CANADA.**

Le pays de la Rivière Rouge est purement et simplement colonie britannique sous le gouvernement de la COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON qui s'est adjoint un conseil sous le nom de Conseil d'Assimiboya. Le Canadaement ne s'occupe nullement de ce gouvernement légitime, nullement de la population du pays. Mais le gouvernement de la Puissance donne des instructions datées du 10 juillet 1869, et signées par le ministre des travaux publics, au lieutenant colonel Dennis; le Docteur Schultz et lui partent pour la Rivière Rouge avec toute une troupe d'arpenteurs; les instructions étaient de mesurer en townships au plus vite les meilleures terres et les plus accessibles; et c'est sur la Rivière Rouge et sur les bords de la Rivière Sale, en plein milieu du plus ancien établissement des métis français, que ces messieurs se mettent à la besogne.

Il y avait eu des protestations l'année précédente à propos des arpentages de Show; mais cette fois, c'était réellement trop fort.

Un jour, quelques jeunes hommes arrivent sur le champ des opérations.

L'un d'eux mit le pied sur une chaîne d'arpentage.

De quel droit mesurez-vous ce terrain ? L'altercation ne fut pas longue; la chaîne fut lancée à la rivière et les arpenteurs comprirent que s'ils continuaient leur besogne, ils pourraient bien aller tête première à la rivière à leur tour. Il est facile de comprendre par là combien les esprits étaient montés.

Mais voilà bien autre chose; le 29 septembre, le gouvernement canadien nomme l'honorable W. McDougall gouverneur de la terre de RUPERT et des TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Voyez-vous le Canada nommant un gouverneur de Terre-Neuve ou des Bermudes ou le Congrès de Washington légiférant à propos du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta pour le temps à venir ou ces provinces seraient unies à la république américaine et y envoyant immédiatement des arpenteurs chargés de mesurer ces nouveaux domaines. C'est insensé.

Le nouveau gouverneur est pressé ? au mois d'octobre les journaux annoncent qu'il part pour la Rivière Rouge; mais il prend ses précautions, il emporte avec lui, toujours d'après les journaux, 350 carabines et 35 000 cartouches.

C'est alors que, tout à fait alarmés, les différents groupes de la population élisent vingt-quatre députés; douze Anglais ayant à leur tête Thomas Bunn; et douze Français ayant LOUIS RIEL à leur tête. C'était le 19 octobre que cette convention siégeait au Fort Garry et élisait pour président John Bruce, et pour secrétaire Louis Riel, et prenait le nom de CONSEIL NATIONAL.

Le Conseil National envoyait une délégation à Pembina au devant de McDougall lui enjoignant de ne pas franchir la frontière avant qu'une entente soit intervenue entre le peuple de la Rivière Rouge et le Canada. Le pauvre gouverneur crut prudent de se cantonner à Pembina.

Le CONSEIL NATIONAL s'est fait obéir.

Dame ? Monsieur McDougall ne riait pas. Mais les métis à l'esprit caustique n'avaient jamais été à pareille fête. (C'est bon et drôle) On avait appris que McDougall avait emporté avec lui une espèce de trône pour asseoir sa dignité (ce n'était qu'un vulgaire fauteuil) Une chanson surgit on ne sait d'où se brailla par tout le pays; et le fauteuil de McDougall y était métamorphosé en trône percé?????. L'invention n'avait pas grande valeur puisqu'on prétend qu'à part le fameux fauteuil, le gouverneur avait une chaise percée dans ses bagages. TOUT SE DECOUVRE. Mon Noiron, quelques uns vont peut-être en apporté avec eux -lorsque-tu----- sortiras, il faudra en faire.....

Les métis avaient établi près du confluent de la Rivière Rouge et de la Rivière Sale, une barrière en perches de tremble qui coupait le chemin. C'est là que le dimanche matin 31 octobre les métis le cuillirent. Ils l'amenèrent à la messe à l'église de Saint Norbert et puis ils le gardèrent prisonnier jusqu'au lendemain., la prison ne fut pas bien dure il fut l'hôte du curé, M l'abbé Ritchot.

Le lendemain il dut reprendre la route de Pembina. Monsieur Ritchot alla le conduire jusqu'à la fameuse Barrière . Juste à ce moment, une voiture attelée de deux superbes chevaux arrivait à grande allure. C'est le capitaine Cameron que McDougall envoyait aussi au Fort Garry. Il veut lancer ses chevaux à travers la barrière, mais deux métis les ont vite saisis à la bride; il veut parlementer, mais on fait tourner l'équipage, et les beaux chevaux cinglés de quelques bons coups de fouet reprennent à grande allure la route de Pembina.

Ce qui détermina RIEL et les métis à occuper le Fort Garry. Ce qu'ils firent le 2 novembre.

Pendant ce temps là, le pauvre gouverneur se morfondait à Pembina. Il n'y

Il n'y resta cependant pas tout à fait oisif. Il méditait. Le premier décembre, il nance une proclamation au nom de Sa Majesté la Reine; il fait déclarer à Sa Majesté que la terre de **Rupert** et les territoires du Nord-Ouest sont transférés au Canada et que lui, William MacDougall, est lieutenant gouverneur du pays.

Le même jour, McDougall, par une seconde proclamation, nomme J S Dennis sous lieutenant et conservateur de la paix ???? dans la terre de Rupert et les territoires, et l'autorise " à lever, organiser, équiper, approvisionner une force armée, attaquer, arrêter, désarmer et disperser, et à cet effet assaillir, faire feu, abattre, renverser ou enfoncer tout fort, maison, retranchements où les rebelles pourraient se trouver.

Lord Granville, ministre des colonies dans le gouvernement impérial, apprenant ces choses inouïes, télégraphie au gouverneur-général le 26 janvier 1870. Je regrette sérieusement la proclamation émanée par M. McDougall et la commission envoyée par lui au colonel Dennis. La proclamation porte que la terre de **Rupert** a été transférée au CANADA par sa Majesté; ce qui n'a pas été fait. Il assume l'autorité de lieutenant gouverneur qui ne lui appartient pas. Une autorisation subséquente, dit la même dépêche, autorise le colonel Dennis à armer ses partisans, à attaquer etc etc. Si le colonel Dennis avait agi en conséquence, les résultats les plus désastreux auraient pu s'en suivre. Déjà, l'honorable Joseph Howe, au nom du gouverneur général en conseil avait écrit à McDougall que l'organisation d'une force armée par Dennis était un acte illégal, et que les démarches de Dennis sont si extraordinaires et si condamnables, que l'on ne saurait être sans inquiétudes de vous voir confier votre autorité à un officier aussi imprudent.

On était alarmé à Ottawa, on voulut essayer d'arranger les choses, mais il était trop tard le gouvernement canadien avait agi en enfant indiscret et **imprudent.**

D'autres faits s'étaient d'ailleurs passés qui coraient la situation. Le 7 décembre le **CONSEIL NATIONAL** faisait investir la maison du docteur Schultz qui était devenu un foyer de conspiration. On y arrêta plusieurs des principaux du "**Canadian Party**" ils furent internés au Fort Garry, mais bientôt relâchés sur parole.

Le 8 Décembre le Conseil National prenait le nom de gouvernement provisoire et lançait une proclamation où il se disait la seule autorité légitime du pays.

Après avoir invoqué le Dieu des Nations, le conseil déclare solennellement 1- la déchéance du gouvernement de la Compagnie de la Baie d'Hudon qui a abandonné le pays en le transmettant à un pays étranger. **Moi je dis que c'est l'histoire de partout, les compagnies arrivent dans un endroit et ensuite le remet entre les mains des Britanniques.**

2- qu'il refuse de reconnaître l'autorité du Canada qui prétend s'imposer contrairement aux intérêts de la population et à ses droits de sujets britanniques.

3- 4- et cette proclamation est signée par John Bruce, président, et **Louis Riel, secrétaire.**

A Ottawa on est de plus en plus alarmé. Déjà le 6 décembre, le gouverneur général avait lancé une proclamation adressée aux colons de la Rivière Rouge déclarant au nom de Sa Majesté la Reine, que sous l'union au Canada, tous les droits et privilèges civils et religieux seront respectés, leurs propriétés reconnus, et que, comme dans le passé, le pays sera gouverné d'après les lois anglaises et dans l'esprit de la justice britannique.

Mais cette proclamation reste à peu près inconnu jusqu'à l'arrivée de Rome de Monseigneur Taché.

Je ne m'attarderai pas à raconter tous les ennuis les difficultés et les trahisons que le parti soi-disant canadien fit au gouvernement provisoire.

Je ne montrerai pas Boulton, ni Schultz et les leurs, apparaissant en armes ici et là, venant provoquer le gouvernement jusqu'à proximité du Fort Garry et n'osant pas attaquer. Il était quatre heures du matin, et il faisait un froid terrible; nous allons courir comme nous courons les vaches, dirent les métis exaspérés, et il fallut toute l'autorité de **RRIEL** et de ses officiers pour les calmer. Je ne parlerai pas de Parisien lâchement et brutalement assassiné. Je ne dirai rien de Boulton traduit justement en cour martiale, justement condamné, puis gracié grâce aux pressante supplications des sommités catholiques. Je ne voudrais pas parler de Thomas Scott amené à la Rivière Rouge en 1868 par l'arpenteur Snow, et qui menaçait un jour de noyer son patron, déséquilibré, excessivement violent, qui fut lui aussi, traduit devant la cour martiale pour conspiration, condamné dans les formes et exécuté. **Messieurs les orangistes en ont fait un martyr, tant pis pour eux?**

Le gouvernement canadien ne sachant plus que faire, avait demandé à Monseigneur Taché, qui siégeait alors au Concile du Vatican, de venir jouer le rôle de pacificateur. Il se mit de suite en route et arrivait à Montréal le 9 février 1870. Cartier lui dit: **Vous avons fait des fautes, vous devez nous aider à les réparer.** Le lendemain, Sir Georges introduisait l'évêque devant le conseil privé; il voit le gouverneur général; on lui promet tout ce qu'il veut, mais impossible d'avoir par écrit une promesse catégorique. Sa grandeur est gêné, elle insiste, elle presse, on ne lui donne que des mots. Monseigneur est mal à l'aise. Cependant, il ne peut soupçonner de déloyauté ceux qui traitent avec lui.

Le 16 avril l'abbé **RITCHOT** et Alfred Scott sont arrêtés sous l'accusation de complicité dans la prétendu meurtre de Scott, c'est le frère de Thomas Scott qui fait la plainte. Alfred Scott passe une nuit en prison et puis on lui assigne pour prison l'hôtel Russel; l'abbé Ritchot est gardé au palais épiscopal. L'action est renvoyée le 22 avril.

Ce même jour eut lieu la première entrevue des délégués avec Sir Georges le lendemain et les jours suivants, ils rencontrèrent Sir Georges et Sir John MacDonall. Mais dans toutes ces entrevues, l'abbé Ritchot et Scott se renferment dans une réserve absolue, il en fut ainsi jusqu'au 26, où Sir Georges leur remit une convocation officielle du gouvernement fédéral signée de l'honorable Howe.

A Londres on s'intéressait beaucoup à ce qui se passait et à la Rivière Rouge et à Ottawa.

Le 22 mars, le sous-secrétaire d'état pour les colonies faisait savoir au gouverneur général, à Ottawa, qu'il ne devait pas employer les troupes pour imposer la souveraineté du Canada au peuple de la Rivière Rouge si celui-ci n'en voulait pas. Le 23 avril Lord Granvill fait savoir que le gouvernement **du Canada devra accepter la décision du gouvernement impérial pour chaque article de la liste des droits.** Malheureusement, les délégués ignoraient ces choses.

Enfin le 3 mai, le gouverneur général faisait savoir à Lord Granville que les négociations étaient terminées d'une manière satisfaisante.

Le même jour, 3 mai l'Acte de Manitoba était adopté par le parlement Canadien et le 12 du même mois, il était sanctionné.

Le 15 juillet suivant, Sa Majesté la Reine proclamait le transfert au Canada de la terre de **Rupert** et des territoires du Nord-Ouest.

Sur la demande de la population de la Rivière Rouge à l'unanimité, des troupes sont envoyées dans la colonie en mission de paix pour rétablir la confiance dans toutes les classes de la société. Elles arrivent au Fort Garry le 24 août, sous les ordres du colonel Wolseley.

Le fameux colonel fait déployer ses troupes, éprouve le besoin de les haranguer en traitant les métis de "bandits" pendant toute sa harangue, il s'écoua et bava le fanatisme et la haine, en un mot il se déshonora publiquement; il fait faire ensuite des évolutions stratégiques et finit par s'emparer du fort Garry qui était vide et ouvert.

Ainsi Wolseley se révéla foudre de guerre. C'est sans doute par des actions d'éclat du même genre qu'il a gravi ailleurs l'échelle des grades pour arriver à la plus haute position militaire de l'empire britannique. Tout chamarré de cordons et tout tintinnabulant de croix et de médailles qu'il puisse être, ce général est un vilain monsieur que l'histoire doit attacher au pilori.

Il se publia quelque temps après la glorieuse victoire du Fort Garry. NARRATIVE OF THE RED RIVER EXPEDITION BY AN OFFICER OF THE EXPEDITIONARY FORCE. Ce livre ne fut pas signé autrement: fut-ce par prudence ou par honte? Si ce bouquin n'est-pas sorti de la plume de Wolseley, il l'a fait sien en adoptant l'esprit dans ses mémoires publiés en 1903. Qu'un homme à ses débuts commette une faute par bravade, par ambition passe. Monseigneur Taché disait qu'il y a là dedans tant de venin, " une telle haine, un tel amas de mensonges, une telle infatuation de l'auteur, qu'il nous est impossible de croire cela écrit par un officier supérieur de l'armée anglaise.

Ainsi s'exprimait Monseigneur Taché dans son ouvrage " L'ammistie " Hélas ? C'est une naïveté d'honnête homme. Mais qu'aurait-il dit s'il avait vu les Mémoires écrits dans le calme de la vieillesse et dans les honneurs qui sont venus submerger Wolseley. Et bien tous ces honneurs n'ont pas effacé l'ordure que Wolseley s'est mise lui-même sur la figure.

Cet homme digne de commander à des hommes de sang comme ceux qui tuèrent à coups de pierres Elzéar Goulet; comme ceux qui allaient à la chasse à l'homme dans les halliers de Saint Vital et de Saint-Norbert.

Des promesses faites à Monseigneur Taché le gouvernement viola les plus importantes. Sa grandeur Monseigneur Taché était trop noble et trop loyal pour approcher des politiciens retors; mais lui, il reste avec son honneur.

On avait formellement promis une amnistie absolue et entière. On attendit jusqu'au 12 février 1875 où le gouvernement McKenzie fit voter par sa majorité (126 voix contre 50) dix-huit mois de prison pour Ambroise Lépine, ou cinq ans d'exil au choix, après l'avoir fait condamner préalablement à être pendu, et cinq ans d'exil à Louis Riel après que celui-ci eut été élu deux fois député du comté de Provencher. La famille Riel est peut-être la famille métisse la plus ancienne du pays. Son père, Louis Riel, du même nom que lui, n'quit à l'île à la Crosse, le 7 juin 1817 de Jean Baptiste Riel, né à Berthier en haut, dans la province de Québec, et marié à une métisse franco-montagnaise. La plupart de ces hommes qui furent acteurs dans ces événements sont morts.

Maintenant parlons du Père Ritchot. Un homme étrange, une personnalité, l'abbé Joseph Noel Ritchot. Incontestablement d'une intelligence supérieure, concevant et raisonnant très lentement mais aboutissant toujours à un jugement d'une grande sûreté. Bel Homme ? Certes ? D'une beauté mâle ? Traits accentués et fermement dessinés grande barbe de fleuve, sourcils noirs et très fournis comme la barbe s'arquant sur des yeux de diamant noir. Le regard qu'il dardait, semblait un rayon vif et acéré qui vous pénétrait jusqu'à l'âme, vous scrutait et se fixait en vous. Qu'ils prenaient du temps pour vous étudier, ces yeux vifs et si noirs ?

Chez lui la parole n'avait pas la vivacité du regard;

C'était presque un colosse le Père Ritchot, membré solidement avec des nerfs et des muscles courant sous la peau, qui semblaient tendues et solides comme des cordes de contre-basse, bronzé de peau. Dans cette force une âme d'une délicatesse d'enfant à le faire pleurer à la souffrance du prochain ou à la moindre occasion qui touchait à la sensibilité de ses amis.

Connaissant la vie dans ce qu'elle a de plus pénible, il ne s'effrayait pour lui ni des difficultés ni des peines, mais il avait soin de panser les blessures de l'âme, de l'esprit et du corps avec une délicatesse qui étonnait chez un pareil homme. Brave, Oui Brave jusqu'à se jeter entre deux troupes d'hommes affolés qui veulent se fusiller les uns les autres. C'est cet homme là que le gouvernement provisoire de la Rivière Rouge commissionnait, le vingt-deux mars, d'aller avec John Black et Alfred Scott négocier avec le gouvernement canadien.

6
La bête populaire rugissait d'un bout à l'autre de la province d'Ontario. Tous les mauvais instincts qu'éveillent le fanatisme et la haine étaient surexcités jusqu'au paroxysme; la bête populaire voyait rouge et hurlait. Oh ? cette soutane ? Si l'on pouvait la mettre en pièce. Oh ? ces hommes Ritchot et Scott ? Si on pouvait avoir la joie de les voir pendre ? C'était de la fureur ? c'était de la folie ?

Le trieste frère du triste criminel exécuté au Fort Garry, Thomas Scott élevé à la dignité de martyr, portait une accusation de complicité au meurtre son frère contre monsieur Ritchot et Alfred Scott; et tous deux sont prisonnier. La bête humaine en rugit d'aise dans Ontario.

Cependant le Père Ritchot, pénétré du sérieux de sa mission en même temps que de son importance, s'adresse directement au gouverneur

Cependant le Père Ritchot, pénétré du sérieux de sa mission en même temps que de son importance, s'adresse directement au gouverneur général pour protester contre la violation du droit des gens en sa personne

" Je m'adresse à vous, le représentant de notre souverain, et le gardien de l'honneur britannique en cette contrée, pour vous demander de faire respecter en ma personne le privilège qui appartient à un parlementaire

d'être exempt de tout traitement hostile jusqu'au retour en lieu sûr..... Je suis accusé de participation dans une mort d'homme; cette accusation serait-elle aussi vraie qu'elle est radicalement fausse, que cela ne changerait rien à ma position de parlementaire.... Je suis ici en vertu de la foie jurée, sous la garde de l'honneur anglais et de l'honneur canadien... par mon caractère de parlementaire, j'échappe à toute juridiction civile ou criminelle. " " " " " "

Sur la demande de Lord Granville, " si l'arrestation des délégués avait été autorisée par le gouvernement canadien, " on répondit que le gouvernement n'avait pas à s'enquérir de l'action des tribunaux ?

C'est une énormité. Mais la bête populaire hurlait dans On..., vous dis-je.

La procédure suivit son cours et le Père Ritchot dut comparaitre plusieurs fois devant des magistrats qui, de par le droit des gens, n'avaient pas juridiction sur lui.

Il pénètre dans la salle du palais de justice, le Père Ritchot; l'enceinte réservée au public est encombrée de curieux. Un murmure court d'une extrémité à l'autre de la salle. Father Ritchot ? Father Ritchot Le Père Ritchot s'arrête un moment, essuie lentement ses lunettes, les remplace sur ses yeux noirs, promène un regard circulaire sur cette foule avide et, sa haute taille droite, la tête haute, il avance vers la barre; pas un muscle n'a bougé dans sa figure calme.

il y avait aussi une certaine agitation dans la ville d'Ottawa; c'était l'époque où les hommes des chantiers descendaient des camps d'hivernement gaillard membrés, découplés, rôtis par un long hiver passé dans la forêt; tous canadiens français, tous plus ou moins, de la race des Fiers-à-bras Ils sont vite au courant de ce qui se passe. Naturellement ils sont de coeur avec les gens de la Rivière Rouge.

Pour couper au plus court continuons L'accusation portée contre lui était aussi imbécile qu'elle était haineuse, le père Ritchot et son compagnon furent l'objet d'un non-lieu, et le vingt-trois avril, à trois heures de l'après-midi, il était libre.

Enfin bien des injustices et des idées qui peuvent servir en temps et lieu.





Monsieur Camillaen Houde,
M.P.P.

Camp d'internement

Camp 70 .

Frédéricton, N.B.



4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTRÉAL

27 mars 1943

ives de la Ville de Montréal

Dr. Gaston Demers

CHIRURGIEN - DENTISTE — DENTAL SURGEON



Montréal, 27 mars 1943 -

M. Camille Lavoie W.P.P.
Fredericton.



Mon cher Camille; -

Bon voyage. - Allez et dites aux gens de chez vous que "beau-papa" est très bien physiquement, que son moral est excellent et que surtout ils pensent vraiment aux citoyens de sa province. C'est en ces termes que je viens de congédier deux clients, l'un de l'Acadie aux Beaufils - l'autre de Gascou - qui après un séjour de cinq mois dans le bois, se sont payés le luxe de quelques dents en or. Si on parle un tantinet du Bloc populaire en certains endroits, j'ai l'assurance, que de l'Acadie de nos Gaspiens, on parle beaucoup plus d'un autre "bloc", plus solide celui-là, en qui ils mettent toutes leurs espérances. - On a bâché deux - mais ça va trêcher plus d'un jour ça quand la "drave" sera venue. -

Dr. Gaston Demers

CHIRURGIEN - DENTISTE — DENTAL SURGEON



Montréal,

Pour quelques jours, je suis devenu gûteron puisque la fidélication des oeuvres de charité m'a demandé de visiter un certain nombre de familles afin de leur faire verser leur obole. En accomplissant un noble but, j'en profiterai certainement - oh! oui de parler des absents. Comme Larousse, je suis à tout vents.

Suivant les instructions de "belle-maman" j'ai donné ordre à messieurs Corega & Wernett de produire à pleine capacité afin que mes clients ne manquent pas - ni de l'utile - ni de l'agréable. Tu peux dormir sur tes deux oreilles quant à cet item.

Les Érables coulent. J'ai organisé une excursion via St. Jérôme. La fille aime à inviter "mado" à venir y faire la tempête. Qui sait si tu n'y goûteras pas?

La semaine dernière à l'Arcade -

Dr. Gaston Demers

CHIRURGIEN - DENTISTE — DENTAL SURGEON



Montréal,



Pièchi de femme de tu me. L. tu. Gouin. Propagande
et politique. - Quel pièchi!

Comment as-tu aimé les cigares
que je t'ai envoyés? D'its tout plus je vas essayer
de m'en procurer d'autres mieux, mentionne à ta
femme celui que tu préfères et tes desirs seront des
ordres. Il n'y que ma femme et toi qui peuvent me
commander. - Demers.

C'est le régime, je jûme et je
jûme d'avantage en me privant de t'écrire plus
longuement. Bonjour, Camille, tout va bien et
personne ne t'oublie - tout le temps et en tout lieu. Sois
fort comme tu l'as été jusqu'ici et bon courage.

Con d'als poignés de mes amis et
nouvelles basées de ma "petite" de petite femme.

Gastou -

Dr. Gaston Demers

4120 SAINT-HUBERT,

Montréal, Qué.



Mrs. Camille Houde
Camp 70
Fredericton
N.B.

CAMILLIEN HOUDE

4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTRÉAL

Samedi 27 mars 1943.

Bien beau.

Mon Cher Amour:



La neige s'en va... Elle s'en va, emportant avec elle toute une série de journées plus ou moins ensoleillées; tout un cortège de grands froids, de neige et de vent glacés.

Voilà bientôt avril, avec son soleil ardent qui va nous réchauffer de ses rayons brûlants et redonner à la nature ses beautés toujours nouvelles, verdure, ses fleurs, ses fruits, le gazouillis, les chansons, l'alleluia, les aubes merveilleuses, les beaux couchants enchanteurs, les journées splendides, les nuits mystérieuses, nuit d'amour nuits plus belles que le jour ?

Où la neige s'en va ? Les espérances renaissent, nos rêves palpitent et chacun respire plus heureux. C'est le renouveau, C'est le printemps. C'est la vie.

Où mon beau Noiron, les oiseaux de l'espérance on de nouveau gazouillé, d'autres activités ont déployé leurs ailes, d'autres amitiés ont refléuri sous nos pas. Espoir donc, toujours ?

Tu liras sur la Presse à la page 21, la conférence du juge Surveyer. La fin est très importante et je la considère comme telle, car c'est une opinion personnelle, surtout lui qui vient de donner son idée sur le procès du jeune Carrière. Je crois que cela va faire du bien à notre entreprise pour la libération de CAMILLIEN HOUDE.

Hier soir, d'autres amitiés ont refléuri, plusieurs agents d'assurance se sont mis en marche, avec listes de souscriptions, liste de libération, feuilles ou ton portrait est en-tête. Aujourd'hui samedi, belle annonce dans le journal à Roger, la moitié prix que celle de La Patrie. cette semaine dans le journal à Jacques, page des sports nous en aurons une, les ouvriers lisent ce journal le matin, nous l'apprenons par Charpentier et autres qui sont venus hier soir et qui travaillent dans les usines, alors tout va bien et la semaine prochaine quelques lignes que nous essaierons de passer sur grand quotidien et le journal des pharisiens. Enfin ne t'inquiètes pas, tout va bien, j'ai hâte à Pâques pour aller te voir et te raconter les activités, Dimanche à Longueuil, mille circulaires, listes données pour requêtes et pour argent enfin l'organisation va extra bien.

Espoir donc, toujours ? Quel que soit le nuage qui passe de temps en temps sur nos têtes, les obstacles qui s'élèvent quelquefois devant nous, l'injustice criante qui presse nos coeurs, les piqûres d'épingles qui soulèvent nos épaules d'indignation ayons foi, des jours inespérés, des jours meilleurs sont sous nos pas.

Amour tout va extra bien, bonne semaine à dimanche. je t'écris un petit mot.

Ton fleurissant
Archives de la vie de Montréal

Le Progrès de Villeray a toujours quelque chose qui te concerne toutes
les semaines, je l'attache à ta lettre. Le ministre n'a pas mentionné toutes
municipalités, exemple Fernand. — Georgeond



LA LIBERATION DE CAMILLIEN HOUDE DEMANDEE PAR PLUSIEURS CONSEILS DE MUNICIPALITES ET PAR DIVERSES ORGANISATIONS

En réponse aux questions posées récemment par M. Liguori Lacombe, député de Laval-Deux-Montagnes à la Chambre des Communes, l'hon. Ministre de la Justice a fait savoir les noms des différents conseils de villes et des corps publics qui ont réclamé la libération de Camillien Houde.

Les conseils de villes : Berthierville, Ste-Perpétue, St-Thomas, Gentilly, St-Célestin, St-Evariste de Forsyth, St-Louis de l'Île aux Coudres, Matane, St-Hubert de Spaulding, St-Pamphile et Laprairie.

Les différents corps publics : La Fraternité des Wagonniers d'Amérique, Loge Ste-Marie, No 234 — La Ligue des Fem-

mes Propriétaires de Montréal — Le Cercle de L'U.C.C. de Bromptonville — L'Association des Electeurs de Ste-Marie — La Ligue pour la Défense du Canada — La Ligue d'Action Nationale — La Société St-Jean-Baptiste de St-Césaire.

Plusieurs enfants avaient lancé des pierres dans les fenêtres de l'école et la maîtresse s'en plaignait aux parents. Une mère ne pouvait croire son petit ange coupable de pareille offense. Elle dit: "As-tu lancé des pierres, toi aussi?"

Le petit ange: "Non, maman. Je n'en ai pas trouvé assez vite."

chance d'être frappé est très petite, c'est une partie du risque que nous devons prendre pour gagner cette guerre.

Ne changez point votre habitude de vivre en travaillant et en vous amusant jusqu'au signal d'alerte; à ce moment, suivez les instructions du Garde Civil en devoir dans votre secteur.

Pensez deux fois avant d'agir.

Ne vous fiez point aux rumeurs en faisant circuler de fausses rumeurs vous aidez à la cause de l'ennemi.

Attendez les informations officielles avant de vous mettre à l'oeuvre. Votre Garde Civil se doit à votre confiance et à votre coopération, il est votre ami. Il vous aidera à vaincre l'ennemi tout en vous protégeant.

Vous pouvez le faire si vous restez calme et gardez votre sang-froid.

La meilleure location protectrice durant un raid est votre demeure.

laissez votre Garde Civil s'en charger tout en coopérant avec lui.

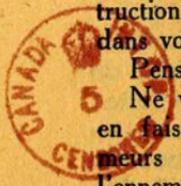
Choisissez dans votre famille une personne qui agira comme garde familial et qui vous confiera à chacun une charge responsable.

Gardez toujours votre sang-froid.

Eloignez-vous des fenêtres, les vitres s'éparpillent en miettes et deviennent un grand danger. Eloignez-vous toujours de tout vitrage. Éteignez toutes vos lumières et occupez immédiatement votre chambre refuge. Vous pouvez accomplir tout le travail nécessaire de protection avec le matériel habituel que vous avez ordinairement dans votre demeure.

Soyez courageux et suivez les instructions des Gardes toujours en gardant votre sang-froid, ne soyez point un de ces experts-connaissants en courant le risque de vous faire blesser.

En temps de raids aériens, étei-



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											



Monsieur Camillien Houde,
M.P.P.,

Camp d'internement,

Camp 70 -

Frédéricton. N.B.

4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTREAL

28 mars 1943

archives de la Ville de Montréal



Montréal, dimanche 28 mars 1943.
Belle journée.
10 hrs p.m.



Mon cher Noiron.

Je t'écris aujourd'hui sur le beau papier du Comité,
il va passer vite car les gens sont enthousiasmés.

On a mailé à ton attention hier, l'annonce du petit journal qui est très bien et qui semble avoir fait beaucoup plus de bien que la Patrie, le téléphone n'a pas cassé de sonner aujourd'hui. Tu as une bonne photographie et un beau sourire, le tout est bien fait.

Demain je t'enverrai un demi gallon de Mazola, j'en ai trouvé et je te mellerai des boîtes de poudre à Gaston. Si je n'ai pas mes cigarettes cela ira à mardi.

J'espère que tu as lu ce que le juge Surveyer a dit, cela est très intéressant.

Je crois que tout va bien aller, les requêtes se signent très bien et je crois que l'argent va rentrer suivant nos espérances.

Demain soir des agents d'ass vont se réunir pour former un comité enfin tout s'annonce bien. Je t'en donnerai des nouvelles lors de ma visite de Pâques.

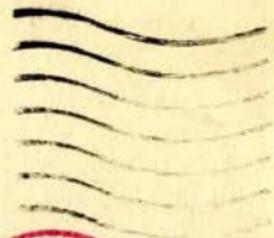
C'est malheureux que nous n'ayons rien trouvé pour tes amis internés, nous aimerions pourtant faire quelque chose pour eux.

Si nous pouvons avoir une machine, nous nous rendrons les enfants et moi, cela nous fera faire un beau voyage qui me fera du bien. J'ai hâte de te voir mon cher amour.

Les gens disent et c'est le ministre qui a parlé ainsi, ils disent que tu ne veux pas sortir. alors nous donnons des bons arguments.

Sois toujours prudents, courageux et garde ta santé.
Bonjour mon Chéri, mon Amour, à demain.

Ton Georges



Monsieur CAMILLIEN HOUDE,
M.P.P.

Camp d'internement 70

Frédéricton. N.B.-



4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTRÉAL

30 mars 1943

Archives de la Ville de Montréal

M. J.-Marie Savignac

M. Jean-Marie Savignac, conseiller municipal, déclara que "cette visite de sympathie" lui permettait de dire entièrement ce qu'il pensait de la situation.

"Vous avez tout supporté pour faire votre devoir dignement. Vous avez tout enduré: le froid, les injures, les mauvais traitements des officiers de la compagnie. Vous avez la justice pour vous.

"Dignement, fermement, sans bruit, luttiez! Soyez respectueux de la propriété d'autrui... C'est ainsi que vous allez triompher", lança le conseiller.

Applaudissements

Au nom de Camillien Houde, cité par M. Savignac, la foule éclate en applaudissements. "Je demande aux autres groupements de faire cause commune avec vous, ajoute-t-il. Je vois la compagnie trembler en ce moment. Elle a peur de votre énergie. Ses directeurs n'ont pas d'énergie. Ils se cachent derrière leurs bureaux... Je me fiche de la compagnie comme de l'an 40. Je ne lui dois rien. Je viens donc faire votre plaidoyer publiquement. Je vous le devais".

M. Marquette lut de nombreux télégrammes de sympathie reçus dans la soirée par la Fraternité.

fecté par la grève du tram.

"Nous ne sommes pas affectés, dit le porte-parole ; nos lignes étaient tracées à l'avance et nous avons établi divers points d'arrêt dans la ville, le long du trajet. Comme auparavant, les ouvriers des usines de guerre n'ont qu'à se rendre à ces points d'arrêt déterminés".

* * *

"Sagement cantonnés dans nos quartiers"

M. Alfred Charpentier, président de la Confédération des travailleurs catholiques, n'était pas aux bureaux des Syndicats catholiques, hier après-midi. Il nous fut impossible d'obtenir le point de vue de ce dirigeant de mouvements ouvriers.

Toutefois, nous avons appris de l'un des aumôniers des syndicats que la grève n'affectait pas son groupe aujourd'hui.

"Nous restons sagement cantonnés dans nos quartiers", punctua-t-il.

* * *

Me Bernard Rose absent

Me Bernard Rose, chargé des enquêtes sur les différends industriels chez qui avait eu lieu l'enquête précédant la grève, n'était vraisemblablement pas à Montréal.

quar-
dres
capit
pour
depu

Ve
sonn
toirs
mont
de q
te fu
raiss
voitu
tant

Des

Da
a fai
de g
diffic
Comp
empl
sans

**Absc
prop**

A
de ce
Laur
vertu
pour
se re
midi,
sont

Montréal, 30 mars 1943.



Mon cher Amour:.

Ce matin on vient de m'envoyer le journal de Jacques. Le grand Johnny Mary sentait que tout est bon est allé au marché Atwater, on me dit que tous les employés lorsque Savi. a prononcé ton nom ont applaudi à tout rompre. A la radio on vient d'annoncer me dit-on que Camillien Houde a été applaudi extraordinairement chez les employés de tramways.

Dans tous les cas ça vien très bien. Je n'ai pas reçu mes ciagres alors j'attends pour t'envoyer ton huile et la poudre à Gaston.

Les gens ont passé la journée a appeler pour demander s'il pouvait venir vôtez, Pauvres gens, ils sont anxieux de faire quelque chose pour toi, Vraiment Camille je tremble à l'idée que tu peux affronter la foule, il va y avoir trop d'enthousiasme, c'est extraordinaire, c'est comme me dit les gens personne ne peut avoir la popularité de CAMILLIEN HOUDE.

Courage mon Amour tout se prépare très bien, tout arrive ensemble, ton nom par la jugerie, ton noms dans le public par l'annonce, ton nom chez les grévistes et les gens qui disent, si Camillien était *ivi* ça ne se passerait pas ainsi.

J'ai 30 lettres à faire adressées pour Longueuil, pour St Jovite, pour St Jérôme. pour MacKayville et pour la ville, quand la journée sera fini j'aurai bien travaillé.

Alors Noiron d'amour, ne t'inquiètes pas le public travaille pour toi sois en assuré. Tout se développe très bien.

Bonjour mon Noiron, a demain. *J'inclus un bout du journal. applaudissements au nom de Camillien Houde cité par M. Sanguinac la foule éclata en applaudissements. Hourrah!*

Ton George



Monsieur CAMILLIEN HOUE,
M.P.P?

Camp d'internement, 70.

Frédéricton, N.B.

4455, RUE SAINT-HUBERT

MONTRÉAL

Triche 30 Mars
1948

mon cher André:



Je suis à Triche &
fais ce soir une
carrerie devant l'as-
sociation du Notariat
canadien, sur la
propriété & ses relations
avec la profession.
Je vais m'efforcer
à bien parler ???

Cette année tu ne fouteras
pas à mon coup d'éra-
ble. Le rationnement
de la gaz. me force à
laisser mes chaudières
suspendues.

Examinent es. tu? ton
jeun bien.

a mention c'est la
greve des tramways.
Le public: accablé
de assez. bien + donne
sa sympathie aux
employés

Bonjour + bonne nuit

Sauvignac





M. Camillien Houde
Camp de concentration
Fredericton
New-Brunswick
Canada

31 mars 1943

Archives de la Ville de Montréal

Montréal, 31 mars 1943.

Mon cher Noiron,



Un tout petit mot pour

Longueuil va dimanche
par assemblée, Paul P et trois orateurs, une distribution de circulaires avec la même chose que l'annonce de la Patrie, départ Parc Lafontaine. Pancartes etc etc.

Johnny Mary vient de m'appeler il vient de recevoir une belle résolution de la ville de Joliette, un nommé Arthur Joly qui lui a envoyé, il vient de me la lire, il m'a parlé de sa visite chez les employés de tramways. Il dit que les gens ont applaudi pendant un gros 5 minutes, casquettes en l'air. Il a dit qu'il était seul ce soir, orphelin et il a nommé ton nom, il dit un vrai délire. Noiron c'est comme cela partout. Charpentier avait une liste de requêtes et son patron, c'est-à-dire le bourgeois lui avait enlevé, aussitôt 100 laissaient l'ouvrage et tous suivaient.

A la Radio trois fois on a dit que tu avait été acclamé longuement à la rue Atwater où sont réunis tous les employés de tramway. Pas d'autres. Imagines toi que Médéric y est allé, mais rien pour lui. As-tu lu pour Raoul, hué..

On annonce que bientôt grève général. Je suppose qu'ils veulent faire reposer les piétons et ensuite reprendre leur grève, la foule ne gronde pas, tous pour les employés, la compagnie sert trop mal le public. A part des billets qu'ils veulent faire hausser.

Noiron j'ai reçu ta lettre ce matin, je n'aurai tes poulets demain jeudi alors je verrai à les envoyer immédiatement.

C'est ~~bon~~ pour Paul à Longueuil, et nous allons continuer, les beaux temps s'en viennent, tous trouvent que ça été bien préparé, la circulaires les annonces, il y en aura une samedi chez Roger et vendredi illustration, c'est bien lu par les travailleurs, le soir ils n'écoutant pas toujours les nouvelles du sport. Nous allons chercher à avoir des communiqués dans les journaux, j'ai dit à Jonny de faire parître celle de Joliette. il doit leur écrire pour savoir si le ministre l'a eu, je lui ai dit, envoyez lui en une autre, et marqué cela immédiatement pour les journaux, c'est long un peu.

J'ai hâte d'aller te voir cela me reposera, si je peux trouver une machine, je ferai le voyage en auto, cela sera plus amusant pour les enfants.

Amour de Noiron, Je te laisse, car nous voulons maller le plus aujourd'hui, demain 4 ç. Ne t'inquiètes pas tout va bien et l'enthousiasme va régner de plus en plus.

*Je t'envoie \$10.00 et demain cigarettes, poulets, mazola etc
Ton Georges*





Monsieur CAMILLIEN HOUDE,
M.P.P.

Camp d'internement,

Frédéricton, N. B.

M.O. \$10⁰⁰



Mercredi, 31 mars 1943

Midi + 1/2



Bonjour mon beau papa.

Je viens de téléphoner à la maison & nous avions une lettre de toi. Nous étions toutes très heureuses car il nous semblait qu'il y a longtemps que tu n'avais écrit; tous les matins cette semaine j'appelais à la maison pour avoir des nouvelles je ne pourrais attendre à midi.

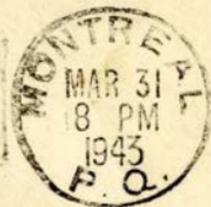
Maman va t'envoyer 10 piastres pour tout de suite & à Pâques nous remettons ta finance en face, tu comprends l'organisation toute pas mal cher, tu feras la semaine dernière seulement maman a dépensé à peu près 60 en timbres & d'autres petites choses & toutes ces semaines ce fut une 20 de piastres qui passaient, alors tu comprends c'est toujours un fumes si j'insiste ton argent; il est certain tout de même que tu as été plus que raisonnable mais ça fait rien nos sommes pas mal encouragées. Je finis aujourd'hui de payer ma grosse assurance à la Sun Life j'aurai quelques mois de profit.

La sœur prend son rôle de secrétaire. Trésorière très au sérieux, hier elle est allée déposer & puiser en compte de banque.

J'ai songé le vendredi saint alors nous monterons peut-être pour 2 jours; nous avons toutes hâtes à Pâques.

Sur ce je te laisse un beau bonjour

Madelon



Monsieur Lemilher Lande
Internement Camp 70
Fredoncton
N. B.



ASSEMBLEE LÉGISLATIVE